

Le combat Jospin-Chirac

■ Lionel Jospin à ses ministres : « Jacques Chirac n'est pas sympathique. En rien »

■ Les socialistes mettent en cause M. Pasqua et M. Debré sur la Corse

■ Le premier ministre présente comme « un devoir d'Etat » l'aide aux sinistrés du Sud-Ouest

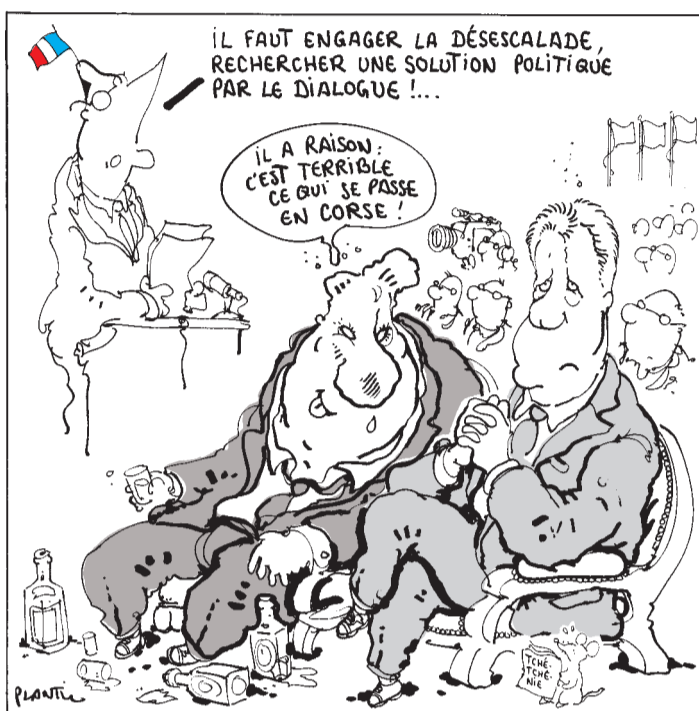
Lire pages 6 et 7

Tchéchénie : le « non » des Russes à l'Ouest

● Boris Eltsine refuse l'ouverture de négociations en Tchéchénie ● Le sommet de l'OSCE s'est achevé sans concession majeure des Russes ● Ils admettent toutefois le principe d'un rôle politique pour l'OSCE dans le Caucase ● La France critique l'attitude du Kremlin

CONFRONTÉS au refus de la Russie d'arrêter la guerre en Tchéchénie, les Occidentaux se sont efforcés de sauver la face, vendredi 19 novembre, à Istanbul, où s'achevait le sommet de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Ils ont obtenu une vague assurance de Moscou que l'OSCE aurait un rôle à jouer « dans la recherche d'une solution politique au Caucase ». A cette condition, qui n'engage guère le Kremlin, les Occidentaux devaient signer, en conclusion de ce sommet de l'OSCE, une Charte sur la sécurité en Europe, document auquel les Russes tiennent beaucoup. Ils devaient aussi signer une nouvelle mouture du traité CFE sur la réduction des armements conventionnels en Europe. Or les Russes, en maintenant 100 000 soldats au nord du Caucase, violent ouvertement le traité.

Le président Bill Clinton a averti, vendredi, qu'il ne soumettrait pas la nouvelle mouture du CFE à la ratification du Sénat américain



tant que les forces russes au Caucase ne seraient pas ramenées au plafond autorisé. La vague concession arrachée à la Russie - qui admet le principe d'une participation de l'OSCE à une éventuelle négociation politique au Caucase - a été obtenue notamment sous la pression de la France, le président Jacques Chirac et le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, intervenant dans le même sens.

Les Russes ont continué à bombarder la Tchéchénie durant les deux jours du sommet d'Istanbul. Deux missiles sol-sol, tirés jeudi sur la capitale, Grozny, auraient fait 170 morts. A Paris, une vingtaine d'organisations de gauche - partis, syndicats et associations diverses - appellent, à l'initiative du Comité Tchéchénie, à un rassemblement samedi à 15 heures, place de la Sorbonne. La LCR, le PCF, les Verts font partie de ce collectif.

Lire page 2



ENTRETIEN

La gauche de Schröder

Le chancelier allemand explique, dans un entretien au Monde, pourquoi il n'est pas « souhaitable d'avoir une société sans inégalités ». « Lorsque les sociaux-démocrates parlent d'égalité, ils devraient penser à l'égalité des chances et pas à l'égalité des résultats », dit-il à la veille de la réunion, samedi 20 novembre à Florence, dit de la « gauche moderne » qui rassemble les dirigeants sociaux démocrates européens, Bill Clinton et le président brésilien, Fernando Cardoso. p. 3

Téléphone : les Anglais en Allemagne

LE GROUPE britannique de téléphonie mobile Vodafone a lancé, vendredi 19 novembre, une offre d'achat hostile de 124 milliards d'euros (813 milliards de francs) sur l'allemand Mannesmann. Il s'agit de la plus importante offre boursière de l'histoire. Même s'il est provisoire, ce record revêt une forte valeur symbolique. Il était jusque-là détenu par les groupes américains fusionnant avec d'autres américains pour constituer des géants mondiaux. Si Vodafone parvenait à ses fins, le nouveau groupe contrôlerait quatre des principaux opérateurs européens de téléphone mobile avec 30 millions de clients. Mais le pari semble risqué tant le capitalisme allemand est opposé par nature aux rapprochements inamicaux.

Lire page 20

Si tu es là, E.T. du Grand Amas d'Hercule, frappe trois coups

C'EST UN DRÔLE de télégramme qui voyage actuellement dans l'immensité du ciel. Un message codé, sans chaleur ni sécheresse, et dont le décryptage par un improbable E.T. pourrait livrer quelques informations sommaires, mais précieuses, sur le système solaire, l'homme qui l'habite, les molécules fondamentales de la vie et la formule de l'ADN. Voilà vingt-cinq ans que les équipes du radiotélescope géant d'Arecibo (Puerto-Rico) ont envoyé ce message en direction du Grand Amas d'Hercule. Si tu es là, E.T., frappe trois coups... Et toujours pas de réponse.

Faut-il s'en réjouir ? Certains clament que les responsables de l'observatoire d'Arecibo auraient pu s'abstenir d'une telle opération. En lançant dans l'éther, le 16 novembre 1974, une « bouteille à l'espace », n'ont-ils pas pris le risque d'attirer l'attention d'extraterrestres dont les intentions nous échapperaient ? Improbable, rétorque Donald Campbell, professeur d'astronomie à la Cornell University, qui se souvient que tout cela n'avait été fait que pour mieux attirer l'attention sur les formidables capacités de l'installation d'Arecibo à lancer des signaux dans l'espace, à destina-

tion, en particulier, des sondes planétaires. La probabilité pour que ce message, imaginé à l'époque par l'Américain Frank Drake, actuel président du SETI (Search for Extraterrestrial Intelligence), soit entendu par une intelligence extraterrestre est extrêmement mince, expliquent ses auteurs à l'occasion de ce 25^e anniversaire. D'abord parce qu'il ne dure que trois minutes et n'est pas répété. Il faut donc être à l'écoute au bon endroit et au bon moment. Ensuite, parce qu'en dépit de sa formidable vitesse - celle de la lumière : 300 000 km/s -, il n'a parcouru à ce jour que la dixième de la distance (25 000 années-lumière) qui le sépare de son destinataire, le Grand Amas d'Hercule, une région du ciel riche d'environ 300 000 étoiles.

A l'heure où se multiplient les découvertes de planètes extra-solaires tournant autour d'étoiles lointaines, on peut s'interroger sur les formes de vie qu'elles pourraient abriter. Mais, par une ironie du sort, il y a peu de chances qu'un E.T. du Grand Amas d'Hercule puisse capter ce message « dix millions de fois plus intense que les signaux radio émis par le Soleil ». Du fait de la lente rotation de la ga-

laxie, le destinataire aura changé de place dans vingt-cinq mille ans.

Notre existence serait donc provisoirement préservée, car ce n'est probablement pas la plaque commémorative gravée sur la sonde américaine Pioneer 10, lancée en mars 1972 et distante aujourd'hui de plus de 11 milliards de kilomètres, qui va trahir les Terriens. Les activités humaines produisent aujourd'hui suffisamment de rayonnements pour nous rendre bien visibles d'une partie de la Voie lactée. Et si ça ne suffit pas, on peut toujours contacter la société Encounter 2001, installée à Houston.

Pour 15 dollars elle propose d'envoyer, via un radiotélescope ukrainien, quelques messages personnels à destination des étoiles et invite les Terriens à « exercer leur droit à l'expression intergalactique ». Un premier télégramme relatif aux nombres, à la géométrie, aux atomes, aux planètes et à l'ADN a été lancé le 24 mai en direction de soleils distants de seulement 51 et 71 années-lumière. Un deuxième envoi est prévu pour le 14 février 2000 et un troisième pour le 14 février 2001.

Jean-François Augereau



AUTOMOBILE

Citroën s'offre une Picasso

Citroën s'apprête à lancer le petit monospace Picasso (photo), qui sera commercialisé à partir du 3 janvier 2000, et compte ainsi profiter du boom de ce type de véhicules, dont Renault a été le précurseur avec la Scenic. Pour Citroën, la réussite de ce modèle est vitale. Même si la marque compte dépasser le million de véhicules vendus dans le monde en 1999, elle ne cesse de perdre des parts de marché. p. 21

Ulster, sans armes



JOHN DE CHASTELAIN

APRÈS l'accord en Irlande du Nord entre unionistes et républicains, le général canadien John de Chastelain devient l'homme-clé du processus de paix. Il devra obtenir des groupes paramilitaires la remise de leurs armes.

Lire page 4 et notre éditorial page 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1120 - 7,50 F



Reverso Duoface

JAEGER-LECOULTRE

DUBAIL

21, Place Vendôme Paris 1^{er}

Tél. 01 42 61 11 17

66, rue François 1^{er} Paris 8^e

Tél. 01 53 57 42 00

Aura le plaisir de vous remettre gracieusement le Livre de la Manufacture Jaeger-LeCoultre.

La photographie au risque de la spéculation

C'EST une belle revanche qui surgit après vingt-cinq ans de mépris ou d'indifférence. Tous ceux qui se sont battus pour que la photographie ne soit pas seulement un cliché pour la presse, une affiche dans la rue, un poster scotché dans la chambre ou un portrait collé dans un album de famille, mais aussi un art à part entière, avec ses épreuves que des collectionneurs exposent au mur ou rangent jalousement dans une armoire, voient enfin leur travail respecté.

Il faut entendre le soulagement des responsables de galerie, présents à la foire Paris Photo (Le Monde du 19 novembre), où des milliers de photographies sont proposées à la vente, de 3 000 francs pour les plus modestes jusqu'à un rayogramme de Man Ray, à 300 000 dollars. Que n'ont-ils pas entendu dans le passé ? La photo ne vaudrait pas plus cher qu'une carte postale ; elle ne serait pas digne d'être collectionnée ; un prix de 3 000 francs pouvait susciter émoi, indignation, voire des insultes.

Un art est respecté non pas quand il est de qualité, mais quand les prix explosent, quand les zéros s'accroissent en salle des

ventes. « C'est affreux, mais c'est comme ça », dit souvent un collectionneur réputé. Nous y sommes. Gustave Le Gray, actif dans les années 1850-1860, star mondiale du marché, n'est pas subitement devenu bon. Mais il est devenu respectable. Parce qu'il vient de pulvériser lors de l'« historique » vente Jammes à Londres, le record pour une photo avec 5,2 millions de francs (près de 792 750 euros).

Au même moment, comme pour boucler la boucle d'un art apparu il y a à peine cent soixante ans, des photographes d'aujourd'hui, autour de la quarantaine et parfois fraîchement reconnus, voient quelques-unes de leurs œuvres atteindre le million de francs. Et sans doute Doisneau se retournerait-il dans sa tombe s'il avait pu voir, à Paris Photo, qu'une série de quinze images (Le Regard oblique) s'est vendue dès la première journée à 500 000 francs.

Cette explosion du marché de la photographie, qui touche toutes les époques et tous les genres, était impensable il y a cinq ans.

Michel Guerrin

Lire la suite page 18



DÉCÈS

Paul Bowles, le dandy de Tanger

L'auteur d'Un thé au Sahara est mort, jeudi 18 novembre à Tanger, cette ville du nord du Maroc où il s'était installé après la deuxième guerre mondiale. Né à New York en 1910, Paul Bowles a hésité un temps entre les séductions de la vie musicale américaine et le repli intime de l'écriture. De Tanger, il a favorisé la découverte des musiques traditionnelles et de plusieurs auteurs maghrébins. p. 30

International.....	2	Abonnements.....	22, 34
France.....	6	Tableau de bord.....	23
Société.....	10	Aujourd'hui.....	26
Carnet.....	14	Météorologie, jeux.....	29
Régions.....	15	Culture.....	30
Horizons.....	17	Guide culturel.....	33
Entreprises.....	20	Kiosque.....	34
Communication.....	22	Radio-Télévision.....	35

Gerhard Schröder, chancelier de la République fédérale d'Allemagne

« Je ne pense plus souhaitable une société sans inégalités »

À la veille de la rencontre des sociaux-démocrates européens avec Bill Clinton, le chancelier explique ses conceptions sociales

Gerhard Schröder explique au *Monde* que les sociaux-démocrates devraient penser à « l'égalité des chances et pas à l'égalité des résultats ». Il poursuit: « La solidarité doit être comprise

comme la possibilité pour chacun de se voir offrir de nouvelles perspectives ». Le chancelier - qui veut défendre le modèle rhénan, notamment la cogestion dans les entreprises - ex-

plique ainsi, à propos du groupe Mannesmann, qu'il rejette les OPA hostiles. Concernant la nouvelle Allemagne, celle des générations d'après-guerre, il estime qu'elle peut défendre ses inté-

rêts propres « sans jamais nuire à l'Europe, dans le respect des partenaires ». Avant les rencontres de l'OMC à Seattle, il apporte son soutien à la France sur la culture.

« Vache folle » : pour M. Glavany, les propositions de Londres semblent « suffisantes »

BERLIN
de nos envoyés spéciaux
« Les sociaux-démocrates et socialistes européens se retrouvent à Florence samedi 20 novembre avec Bill Clinton et le président brésilien Fernando Cardoso. Comment la social-démocratie doit-elle répondre aux défis de la mondialisation ?

– Deux questions résument les enjeux à mes yeux : de quelles possibilités d'action dispose encore la politique face à la mondialisation ; quel rapport doit-il y avoir entre la liberté, c'est-à-dire l'individualisme, et la solidarité, c'est-à-dire l'égalité. Troisième aspect, il est important de confronter les expériences que l'on a des deux côtés de l'Atlantique, pas seulement avec les Etats-Unis mais aussi avec le Brésil de M. Cardoso. Nous ne sommes pas des partis, mais des gouvernements réformateurs. Nous devons débattre concrètement et longuement de toutes ces questions. Il devra y avoir une suite à ces réunions, qui ne viennent pas en concurrence avec celles de l'Internationale socialiste.

– **La position de l'Allemagne apparaît confuse. Vous aviez au départ rejoint Tony Blair et son nouveau travailisme. Qu'en est-il aujourd'hui ?**

– Cessons de cataloguer les gens ! La question n'est pas de savoir si je suis plus proche de Blair, de Jospin ou de D'Alema. Ce qui compte, ce sont mes idées propres. Je l'ai dit à Paris, nos objectifs sont les mêmes, les mesures concrètes que nous prenons ne sont pas si différentes, mais il y a dans la formulation des objectifs, dans le langage, des différences qui tiennent aux traditions culturelles. Par exemple, la social-démocratie allemande s'est historiquement construite en luttant contre l'Etat. La société civile allemande a dû s'opposer à l'autorité. C'est l'inverse en France. Nous en retirons un comportement vis-à-vis de l'Etat beaucoup plus critique que les socialistes français.

– **Etes-vous pour une diminution du nombre de fonctionnaires ?**

– Oui, sans hésitation. Je l'avais réduit quand j'étais ministre-président de Basse-Saxe, et nous devons aussi le faire au niveau fédéral. L'administration ne peut plus croître, car ce qu'elle consomme doit d'abord être produit. Nous voulons que les fonctionnaires, à tous les niveaux, travaillent avec la même efficacité que les entreprises de service. Il doivent se comporter moins comme un pouvoir public que comme un prestataire de services. Le « citoyen » ne veut plus être « sujet ».

– **La mondialisation a accru les inégalités. Considérez-vous cette évolution comme inévitable ?**

– Je ne pense pas, ou plutôt je ne pense plus, qu'il soit souhaitable d'avoir une société sans inégalités. Cela se termine par l'écrasement de l'individu. Lorsque les sociaux-démocrates parlent d'égalité, ils devraient penser à l'égalité des chances et pas à l'égalité des résultats. Cette égalité des chances ne doit pas être donnée une seule fois, mais à chaque crise existentielle que rencontre l'individu. La solidarité doit être comprise comme la possibilité pour chacun de se voir offrir de nouvelles perspectives. Quant à savoir ce qu'il faut de cette chance, c'est à l'individu d'en décider.

« L'Allemagne nouvelle est sûre d'elle-même et fière de sa tradition démocratique »

– **Pensez-vous, comme Tony Blair, que les plus démunis sont responsables de leur infortune ?**

– Je ne sais pas ce qu'a dit Tony Blair, mais je peux vous faire une confidence. Si je suis resté pendant les vingt ou trente premières années de ma vie démuné, ce n'était pas seulement de ma faute. Cela était dû à mon origine sociale ; ma famille était peu disposée à investir dans l'éducation des enfants. Mon père était ouvrier et, s'il n'était pas mort à la guerre, il aurait sûrement été content que je sois ouvrier. L'égalité des chances signifie que la société m'offre une possibilité de formation. Mais la société est en droit d'exiger en retour que je saisisse cette chance. La solidarité n'est pas une voie à sens unique.

– **C'est dans cet esprit que nous sommes en train de transformer notre politique pour l'emploi. Nous ne voulons pas nous limiter à l'assistance, comme le faisait jusqu'à présent l'Etat-providence traditionnel ; il faut avoir une politique active de remise sur le marché du travail, qui permette aux citoyens eux-mêmes de pourvoir à leurs besoins. Nous avons ainsi réduit toutes les dépenses d'assistance, mais augmenté de 6 milliards de marks les dépenses actives.**

– **Est-ce votre destin de faire passer l'Allemagne du modèle rhénan au modèle anglo-saxon ?**



GERHARD SCHRÖDER

– Je ne crois pas. Le modèle américain donne une prépondérance à l'économie tandis que le nôtre est fondé sur la participation de l'immense majorité des travailleurs à la prospérité mais aussi aux décisions, notamment via la cogestion des entreprises par les salariés. Nous ne pouvons pas accepter de vivre avec une large part de la population exclue ou qui s'est exclue, comme certaines minorités aux Etats-Unis. La participation est au centre du modèle allemand. Notre tâche n'est pas de l'abandonner, mais d'en redéfinir le contenu dans une économie mondialisée.

– **Le modèle allemand ne vait-il pas être détruit de l'extérieur, comme tend à le montrer l'OPA du groupe britannique Vodafone sur Mannesmann ?**

– Dans une économie ouverte, les OPA doivent être libres, à deux restrictions près. Un : les OPA hostiles détruisent la culture de l'entreprise. Elles nuisent à la cible mais aussi, à moyen terme, au prédateur lui-même ; deux : ceux qui lancent de telles opérations en Allemagne sous-estiment les vertus de la cogestion salariée. C'est pour ces deux raisons que j'incite à la plus grande prudence ceux qui veulent se lancer dans ces aventures. Je préfère largement les coopérations franco-allemandes car elles sont amicales. Comprenez-moi, je ne m'oppose pas aux prises de participations étrangères dans les entreprises allemandes mais à certaines des méthodes employées.

– **N'y a-t-il pas une absurdité pour le gouvernement allemand à vouloir sortir du nucléaire alors qu'EDF prend pied en Allemagne dans la compagnie d'électricité du Bade-Wurtemberg ?**

– Il faut poser cette question aux Verts, mes partenaires dans la coalition. Pour le reste, il appartient au management de cette compagnie d'accepter ou non cette arrivée d'EDF, cela ne regarde pas le chancelier. Mais il faudrait aussi qu'un étranger puisse entrer au ca-

pital d'un producteur d'électricité français et, dans ce domaine, le retard d'EDF est plus important que celui de nos entreprises. Que se passerait-il si Veiba ou RWE voulait une participation chez EDF ?

– **Comment défendre les intérêts allemands sans faire peur à vos voisins ?**

– Ma génération a grandi après la guerre, elle a baigné dans la construction européenne. Nous sommes Allemands mais aussi Européens, pour nous c'est identique. C'est pourquoi la défense des intérêts allemands doit se faire sans jamais nuire à l'Europe, dans le respect des partenaires. Il serait légitime d'avoir peur d'un partenaire qui n'aurait pas confiance en soi ou qui se sentirait maltraité. Au contraire, un pays à l'aise avec lui-même est fiable. Il peut arriver que nous disions des choses vraies sur le fond mais maladroitement dans la forme, il faut savoir s'en excuser. Ce fut le cas sur le nucléaire, lorsque mon ministre de l'environnement est venu en janvier à Paris avec des attentes supérieures à celles que pouvait satisfaire son homologue français. Moi aussi, j'ai fait des erreurs, en évoquant par exemple l'argent allemand « flambé » à Bruxelles. Un ministre-président de Bavière, ou moi-même lorsque j'occupais cette fonction en Basse-Saxe, peut tenir de tels propos mais pas un chancelier, même si, sur le fond, je n'avais pas si tort que cela, comme l'ont montré ensuite différents rapports sur la corruption au sein de la Commission. Je n'avais pas imaginé les peurs que cela déclencherait chez mes partenaires européens, mais j'aurais dû les prévoir.

« La défense des intérêts allemands doit se faire sans jamais nuire à l'Europe »

– **La nouvelle Allemagne est-elle sûre d'elle-même ?**

– L'Allemagne nouvelle est sûre d'elle-même, elle est consciente de ses capacités, elle est fière de sa tradition démocratique qu'elle a démontrée depuis cinquante ans. Cela ne veut pas dire qu'elle ne doive plus réfléchir à ses périodes noires.

– **Que pensez-vous de l'attitude française concernant l'embargo sur le bœuf britannique ?**

– Il ne viendrait à l'idée de per-

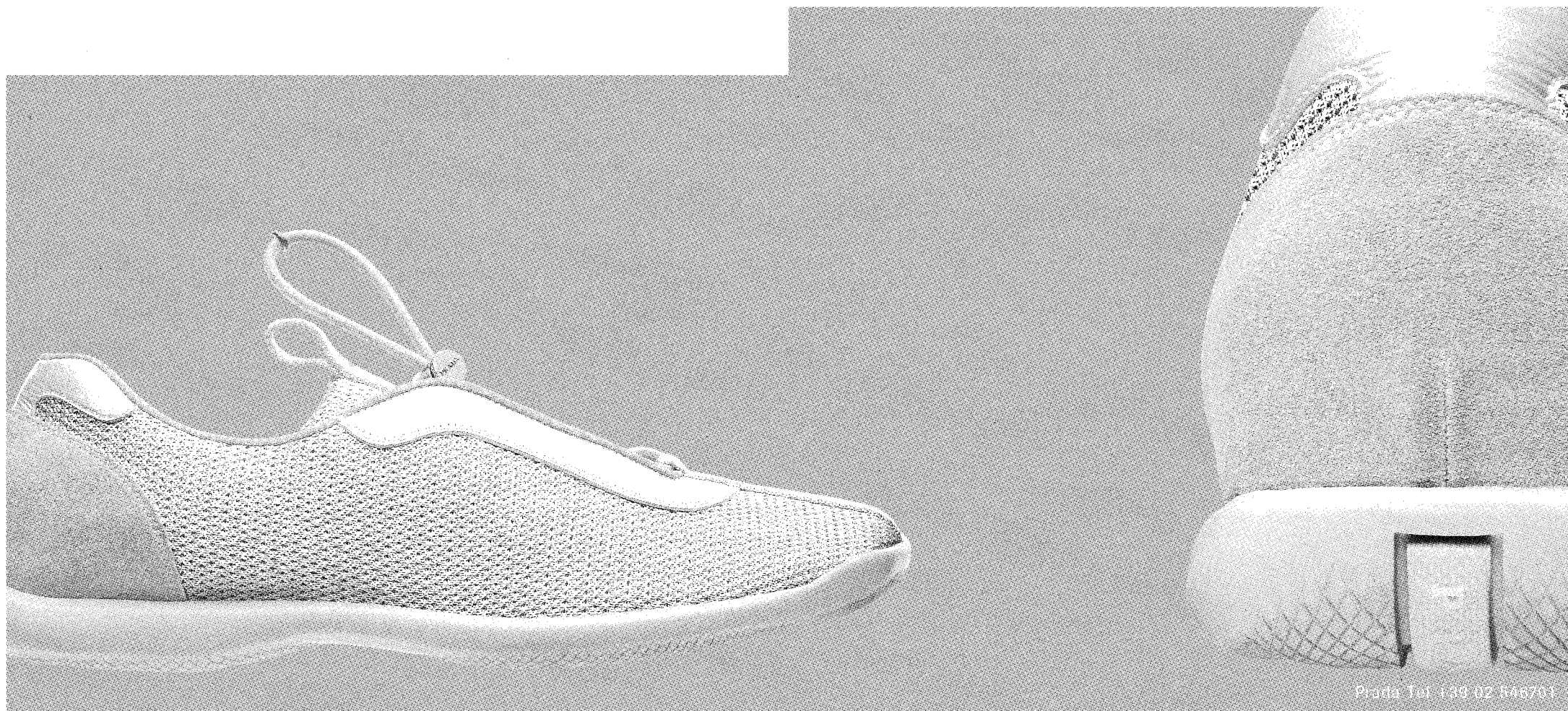
sonne en Allemagne de nous présenter comme un pays agricole, même si nous avons un secteur agroalimentaire important. Bien que la France ne soit pas non plus un pays agricole si l'on considère le faible poids de ce secteur dans son produit intérieur brut, la tradition agricole est ancrée dans les têtes des Français, et personne n'oserait chez vous aller contre ces traditions. Cela a des conséquences concrètes. Lorsque vous nous avez expliqué qu'il n'était pas possible d'avoir un cofinancement de la politique agricole commune, nous y avons accédé.

– **Mais il faut être cohérent. Si l'on est en faveur de la communautarisation de la politique agricole, et aucun pays ne l'est plus que la France, il faut en accepter les mauvaises conséquences comme les bonnes. Dans l'affaire du bœuf, les Britanniques et Bruxelles ont raison. Dès lors que la Commission a jugé qu'il n'y avait pas de danger, il faut en accepter le verdict. En Allemagne, nous sommes dans une situation particulière. Le gouvernement de Berlin estime qu'il faut se plier à la décision communautaire, mais, à la différence de la France, nous avons la chance d'avoir un système fédéral, qui donne en la matière aux Länder le pouvoir de décision. Ils refusent de lever l'embargo et je ne peux pas les y forcer. Mais je comprends l'attitude des Français, car ils défendent les intérêts de leurs agriculteurs et des consommateurs. Puisque je peux me retrancher derrière les Länder, je ne suis pas en première ligne sur ce dossier, et je ne compte pas y monter, grâce à votre aide...**

– **Il existe un autre sujet, mais cette fois-ci dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, où je comprends la position française, c'est la culture. J'approuve totalement l'idée française que nous devons absolument entreprendre quelque chose de commun pour s'opposer à cette énorme domination des Etats-Unis et pour renforcer l'identité de l'Europe, en tant que lieu de création culturelle. Sur ce sujet, Français et Allemands continueront d'avoir à Seattle une position commune. Toutefois, il faudrait éviter d'avoir une querelle interminable comme celle de la banane. Même si l'enjeu est beaucoup plus important, il conviendra à un moment de soupeser les conséquences économiques positives et négatives d'une telle position.**

Propos recueillis par
Jean-Marie Colombani
Eric Le Boucher
et Arnaud Leparmentier

Jean-Yves Nau



Le général de Chastelain veillera au désarmement des groupes paramilitaires d'Irlande du Nord

George Mitchell rentre aux Etats-Unis, « mission accomplie »...

L'ex-sénateur américain George Mitchell, dont les efforts de médiation ont permis d'aboutir à un « compromis historique » en Irlande du Nord

entre unionistes protestants et républicains catholiques, rentre aux Etats-Unis, mission accomplie. C'est désormais au général John de

Chastelain qu'incombe la lourde tâche d'obtenir des groupes paramilitaires la remise de leurs armes (Lire aussi notre éditorial page 18).

LONDRES

de notre correspondant

Après le pas décisif de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) vers la remise de son arsenal militaire, condition de l'accord de paix historique négocié par le médiateur américain George Mitchell, l'heure est à la fixation des modalités du désarmement des groupes paramilitaires d'Irlande du Nord. Président de la commission internationale sur le désarmement, le général canadien John de Chastelain veille sur les progrès d'un processus qui devrait être achevé d'ici à la fin mai 2000 si le parti unioniste de l'Ulster entérine le soutien de son leader David Trimble à la paix.

« La confiance progressivement s'est faufilée... Il n'y a ni vainqueur ni vaincu » : dans un discours d'adieu empreint de gravité, George Mitchell, qui s'est employé dans l'ombre pendant dix semaines, a résumé ainsi la nouvelle donne de la province nord-irlandaise. L'inimaginable s'est produit et deux rêves dangereusement incompatibles se sont peut-être évanouis avec la relance de l'accord du « Vendredi saint », négocié sous la conduite de ce médiateur patient et rigoureux

depuis avril 1998 : le vœu des protestants d'un ancrage exclusif à la Grande-Bretagne, celui des républicains catholiques de la réunification de l'île.

La promesse faite par l'IRA de désigner un émissaire officiel auprès de la commission internationale chargée de superviser la remise du stock d'armement des milices protestantes et catholiques, doit être retenue comme un moment d'histoire. Tout comme l'accueil favorable du principal leader protestant et premier ministre désigné de la province, David Trimble.

Certes, les détracteurs unionistes de l'IRA ont beau jeu de souligner l'absence de garanties, de calendrier et d'obligation de sa part à remettre les armes. Par ailleurs la déclaration des « provos » (de l'IRA) du 17 novembre ne précise pas si cet acte met définitivement fin au combat armé que mène l'organisation depuis des lustres contre l'« occupant britannique ». Mais aux yeux de David Trimble, premier ministre désigné du nouvel exécutif de la province britannique, comme pour les gouvernements de Londres et Dublin, l'engagement « sur l'honneur » de l'ennemi d'hier en faveur de la

paix suffit. Par ailleurs, les paramilitaires catholiques apportent un soutien inconditionnel à leur branche politique, le Sinn Fein, qui doit obtenir deux portefeuilles ministériels dans le futur gouvernement biconfessionnel. Selon le dispositif négocié par le sénateur Mitchell, le représentant de l'IRA chargé d'organiser la restitution des armes et des bombes sera désigné dès la mise en place de l'exécutif, qui pourrait avoir lieu le mois prochain.

« RÉVISION DÉCHIRANTE »

Auparavant, David Trimble, dont la « révision déchirante » a bouleversé certains de ses supporters, doit faire entériner le 27 novembre cet accord négocié à la virgule près par la base de son parti. Dans pareil cas de figure, les premières armes de l'IRA devraient être remises en janvier. Des noms d'émissaires circulent déjà : Brian Keenan, considéré comme l'actuel chef d'état-major de l'IRA, Padraig Wilson, chef de file des prisonniers républicains de la prison de Maze à Belfast, et Joe Cahill, le financier de l'organisation armée.

Mais la pierre angulaire de ce dispositif, c'est le général John de

Chastelain, 62 ans, qui veillera sur le progrès du désarmement. Les unionistes ont appris à apprécier ce presbytérien écossais, dont les deux parents émigrés au Canada ont travaillé pendant la guerre pour le gouvernement britannique et qui a été formé au métier des armes en Angleterre. Cet ancien ambassadeur canadien à Washington, où il s'était lié d'amitié avec le sénateur Mitchell, rassure également les républicains. En particulier Martin McGuinness, principal négociateur du Sinn Fein et point de contact auprès de l'IRA avec qui ce grand taciturne partage le goût du secret et... de la pêche à la mouche. Quant à Tony Blair, il ne peut qu'applaudir cet ancien élève de son collège de Fettes, qui fut adjoint du général en chef Norman Schwarzkopf pendant la guerre du Golfe.

En poste à Belfast depuis 1995, l'ancien chef de l'état-major canadien a déjà une première expérience – certes limitée – à son actif : il a obtenu d'une petite formation loyaliste la remise de 350 cartouches, cinq détonateurs, deux bombes et une dizaine d'obus.

Marc Roche

A Belfast, les enfants souffrent toujours des « troubles »

LONDRES

de notre correspondant

Lawrence Roche, chirurgien au Royal Victoria Hospital de Belfast, est « dégoûté » de ce qu'il voit tous les jours dans son service. Le médecin a vu beaucoup de morts et

REPORTAGE

Les négociations de paix n'ont pas mis fin à la justice expéditive des milices

beaucoup de blessés en vingt-cinq ans d'activité, mais ce qui lui « retourne toujours l'estomac, confiait-il récemment, est ce qu'on continue d'infliger impunément aux enfants ».

Il y a les violentes bagarres intercommunautaires entre adolescents protestants et catholiques, bien sûr, puisque dans ce pays où règne un apartheid non déclaré qui commence dès la maternelle, les écoles « intégrées » – c'est-à-dire celles qui accueillent toutes les communautés, sans distinction d'appartenance religieuse – demeurent l'exception plutôt que la

règle : sur 360 000 écoliers, collégiens et lycéens en Irlande du Nord, 350 000 fréquentent des établissements clairement affiliés à l'un ou l'autre des deux camps. Inutile de dire que, sauf exception, on n'y apprend guère la tolérance de l'autre et encore moins la compréhension.

De fait, selon une étude publiée à Belfast le 11 novembre par le docteur Paul Connolly, de l'Université d'Ulster, « les enfants nord-irlandais, dès l'âge de deux ans, savent ce que les sigles du RUC (la police locale) ou de l'IRA (l'armée républicaine irlandaise) veulent dire ; ils ont déjà développé une certaine haine pour l'Eglise du camp adverse ». Aussi loin qu'on remonte dans l'histoire, les enfants et adolescents de Belfast n'ont jamais été éparpillés par les « troubles ». Le plus inquiétant est que les accords de paix signés entre toutes les parties en avril 1998 n'ont pas mis fin à certaines pratiques inacceptables.

Ainsi du « bastonnage ». A Belfast, on appelle cela les « tribunaux kangourous », c'est-à-dire une espèce de « justice informelle » rendue par les « boys » des milices pa-

ramilitaires des deux camps contre les « déviations » de leurs coreligionnaires. Au début des « troubles », dans les années 70, il s'agissait essentiellement de punir les femmes qui fraternisaient avec l'« ennemi » : on les couvrait de goudron et de plumes. C'était humiliant, mais sans danger. Et puis, peu à peu, on est passé à des châtements plus sévères : tabassages, mutilations, exécutions pour les « crimes » les plus graves, comme la trahison.

SENTENCES D'EXIL

Victimes les plus nombreuses : les petits voleurs à la tire, les monte-en-l'air, les braqueurs de voitures, les trafiquants de drogue. La mise en œuvre du processus de paix, avaient espéré les autorités britanniques, mettra progressivement fin à tout cela. En fait, les forces de police nord-irlandaises du Royal Ulster Constabulary (RUC) n'ayant guère amélioré ni leur réputation ni l'exercice de leurs devoirs de police, les deux communautés continuent de faire appel, ou de tolérer, la « justice » des milices. « Depuis avril 1988, ré-

velait une enquête du Times en septembre, 189 adolescents, de 13 à 18 ans, ont été bastonnés. »

Une trentaine se sont vu posément tirer une balle dans la jambe ou le bras. Plusieurs dizaines d'autres, « jugés » et immédiatement « punis » par des hommes généralement cagoulés, ont eu le, ou les genoux froidement fracassés à coups de marteau ou de batte de base-ball. Localement connue sous l'appellation de « knee capping », cette punition aboutit parfois à un handicap permanent. Les « déviants » les plus « chanceux » s'en tirent le plus souvent avec une sentence d'exil. Selon le Times, qui s'appuie sur les statistiques du Centre de défense des droits civiques d'Irlande du Nord de Belfast, 1613 mineurs ont ainsi été bannis du pays par les milices depuis avril 1998, et 2435 autres, dont les parents se sont vu infliger la même punition, ont également dû quitter la région. La plupart du temps, les « bannis » se sont déplacés en Grande-Bretagne. En attendant la paix, et un éventuel retour.

Patrice Claude

Pakistan : Nawaz Sharif traduit en justice

KARACHI. L'ancien premier ministre pakistanais Nawaz Sharif, déposé par un coup d'Etat militaire le 12 octobre, a comparu vendredi 19 novembre devant la Cour antiterroriste de Karachi. Il s'agissait de la première apparition en public de l'ancien chef de gouvernement, arrêté après le putsch mené par le général Pervez Musharraf. La police avait bloqué les accès menant au palais de justice et un important dispositif de sécurité s'était déployé tout au long du parcours. Une vingtaine de voitures blindées ont escorté le fourgon emmenant Nawaz Sharif. Transféré secrètement d'Islamabad, la capitale, à Karachi, Nawaz Sharif a officiellement été placé en état d'arrestation jeudi. Il est accusé de conspiration criminelle, de prise d'otage, chef d'accusation passible de la peine de mort, d'enlèvement et de tentative d'homicide. – (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **GÉORGIE : la République** de Géorgie va renforcer la défense, notamment antiaérienne, de sa frontière avec la Russie, a déclaré le chef des garde-frontières géorgiens, Valéri Tchkhéidzé, au lendemain d'une violation de cette frontière par des hélicoptères russes – selon les témoins – qui ont tiré des roquettes, et des avions qui ont lâché des mines antipersonnel jeudi 18 novembre. Moscou n'a pas répondu de façon claire sur son implication dans cet incident, mais une mission d'experts militaires russes est attendue à Tbilissi et se rendra sur place pour enquêter. – (AFP, Itar-TASS.)

■ **CORÉE DU NORD/ÉTATS-UNIS** : la Corée du Nord a expulsé, vendredi 19 novembre, un citoyen américain d'origine coréenne, So Sun-Dok, pour espionnage, a annoncé l'agence de presse officielle nord-coréenne KCNA, reçue à Séoul. Cette expulsion est intervenue alors que les Etats-Unis et la Corée du Nord venaient de terminer une série de négociations à Berlin sur la préparation d'une visite d'un haut responsable nord-coréen aux Etats-Unis, qui serait la première en un demi-siècle.

■ **CÔTE D'IVOIRE : sept bus transportant des Burkinabés** ont quitté jeudi 18 novembre la Côte d'Ivoire, selon la mission catholique de la ville de Tabou. Le gouvernement burkinabé estime qu'environ 12 000 personnes ont été expulsées de Côte d'Ivoire en deux semaines. L'exode des Burkinabés, organisé par les autochtones Kroumens, fait suite à un litige foncier qui a fait un mort dans chaque camp le 4 novembre. Trois millions de Burkinabés sont installés en Côte d'Ivoire. – (AFP)

■ **CONGO-BRAZZAVILLE : le représentant spécial de l'ONU pour les enfants** dans les conflits armés, Olara Otunnu, a « exhorté » jeudi 18 novembre à New York la communauté internationale à s'intéresser à « la guerre oubliée » du Congo-Brazzaville, qui est le théâtre d'une grave crise humanitaire. Il a évoqué le sort des 800 000 déplacés (sur une population de 3 millions de personnes) « contraints de vivre dans des conditions épouvantables ». M. Otunnu a fait état de « très nombreuses atrocités » perpétrées contre les civils dans les zones rurales, « y compris le viol systématique de milliers de jeunes filles ». – (AFP)

■ **IRAN : le rédacteur en chef du quotidien interdit Neshat**, Machaollah Chamsolvaezin, a été libéré mercredi 17 novembre par un tribunal de Téhéran. D'après les journaux, il s'agit d'une libération sous caution, l'intéressé, aujourd'hui rédacteur en chef d'un autre journal, *Asr-e Azadegan*, ayant versé 500 millions de rials (167 000 dollars au taux de change officiel). Il était détenu depuis le 2 novembre pour avoir publié des articles critiquant la peine de mort. M. Chamsolvaezin avait déclaré au *Monde*, avant son arrestation, qu'il refuserait toute libération conditionnelle.

La Commission européenne propose des mesures anti-tabac

BRUXELLES (Union européenne). Les Quinze sont décidés à intensifier la lutte contre la consommation de tabac. Les « conclusions » adoptées, jeudi 18 novembre, par les ministres de la santé en font « un des objectifs prioritaires des politiques et actions de la Communauté et des Etats-membres ». Le Conseil a accueilli favorablement la proposition que vient de lui transmettre la Commission européenne visant à regrouper en une seule directive les textes déjà existants, en en profitant pour renforcer les contraintes concernant la fabrication, la présentation et la vente du tabac. Elle recommande que la teneur maximum en goudron soit ramenée de 12 mg à 10 mg par cigarette, celle en nicotine plafonnée à 1 mg et un seuil maximum, fixé à 10 mg, instauré pour le monoxyde de carbone. Les autorités nationales sont invitées à réglementer l'usage de termes comme « light » ou « mild » qui peuvent inciter le fumeur à considérer que ce type de cigarette est moins préjudiciable pour la santé, alors que selon le Commissaire David Byrne, les recherches récentes démontreraient au contraire que ces produits sont particulièrement nocifs. – (Corresp.)

Les matières les plus chaudes ont parfois les prix les plus doux.

Exemples :

pull 100% lambswool lavable et séchable en machine.

Modèle homme 250^F 199^F

Modèle femme 225^F 199^F

JUSQU'AU 27 NOVEMBRE BAISSÉ DES PRIX SUR UNE LARGE SÉLECTION TEXTILE HOMME ET FEMME.

MARKS & SPENCER

FRANCE

LE MONDE / SAMEDI 20 NOVEMBRE 1999

GOVERNEMENT Lionel Jospin s'est rendu, jeudi 18 novembre, dans l'Aude, l'un des quatre départements frappés par les inondations des 12 et 13 novembre. Accompagné

de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, et de plusieurs collaborateurs, le premier ministre a visité l'un des villages touchés, puis s'est adres-

sé aux élus à Carcassonne. ● LES AIDES annoncées par M. Jospin pour les victimes des destructions causées par les intempéries et pour la réfection des routes et des équipements

collectifs s'élèvent au total à 1,1 milliard de francs. ● JACQUES CHIRAC avait pris de vitesse le premier ministre en se rendant sur place dès le 13 novembre, au lendemain de la

catastrophe. Pour M. Jospin, l'attitude du chef de l'Etat depuis la démission de Dominique Strauss-Kahn ouvre une nouvelle ère de la cohabitation, nettement plus conflictuelle.

Lionel Jospin dans le Sud pour « accomplir le devoir d'Etat »

Le premier ministre a passé six heures dans l'Aude, l'un des quatre départements sinistrés par les pluies du 12 novembre. Là où Jacques Chirac avait manifesté son émotion dès le 13 novembre, il a apporté réconfort et aides financières

CARCASSONNE

de nos envoyés spéciaux

Il est venu avec ses bottes aux pieds et un papier plein de chiffres dans la poche. Lorsque l'hélicoptère s'est posé, jeudi 18 novembre, à Durban, au sud-est de Carcassonne, Lionel Jospin en est sorti avec le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, et une volée de conseillers techniques. Le 13 novembre, lorsque Jacques Chirac s'était rendu à Carcassonne, au PC opérationnel des secours du département de l'Aude - ce département recense 80 % des dégâts causés par les pluies qui se sont aussi abattues sur le Tarn, les Pyrénées-Orientales et l'Hérault -, les villages étaient alors inaccessibles et les routes impraticables. Cinq jours après la nuit du 12 au 13 novembre au cours de laquelle deux énormes vagues de 10 mètres frappèrent Durban, arrachant le pont Général-Raffin et emportant tout sur leur passage, la

Berre, que longe le village, a retrouvé son cours.

Pendant plus d'une heure, les bottes de M. Jospin ont donc foulé les boues limoneuses de cette commune de sept cents habitants. Les bottes, en effet, permettent d'observer les réalités sur le terrain. Accompagné par le maire PS, Régis Barailla, qu'il connaît bien, le premier ministre a emprunté la passerelle de fortune qui enjambe les deux rives de la Berre, salué les pompiers et les adjoints du maire, pressés les deux mains de la directrice d'école, tapoté l'épaule de Guy Cathary, dont la maison de la presse n'est plus qu'une pièce noire et boueuse. « Je vais être remboursé ? », demandent l'homme et sa petite-fille, inquiets. « De tout », répond M. Jospin.

La mine du premier ministre est grave, mais pas d'enterrement. Ici, à Durban, malgré les dégâts, on ne compte pas de morts parmi les

treinte et un recensés à ce jour. Durban, a expliqué la presse locale, est une sorte de « miracle » : dès le 12 novembre, dans l'après-midi, les élus avaient interrogé longuement la météo, et les pompiers de la commune avaient eu le temps d'alerter tous les riverains pour qu'ils « montent » chez des proches, ou au foyer-logement de la ville. A Durban, on ne parle pas de la « responsabilité des élus ». A Durban - ce village a été soigneusement choisi -, on n'évoque pas, comme à Cuxac, autre village de l'Aude tout proche, ces lotissements construits sur des zones inondables.

« Nous allons vous aider. Puissance », a lâché M. Jospin avant de remonter dans l'hélicoptère. Il a rechaussé ses chaussures de ville, sorti ses notes et son stylo, et s'en est allé à Carcassonne, à l'hôtel du département de l'Aude, à la rencontre de quelque cinq cents élus des quatre départements touchés par

les inondations, pour montrer que « le gouvernement et les administrations travaillent ». Il a emmené avec lui son conseiller parlementaire, Pierre Guelman, pour expliquer à ces élus majoritairement socialistes combien il comprend leur peine, pour leur « rendre hommage », quand ils sont « souvent mis en cause ». Un peu plus tard, M. Jospin a même mis fin, d'un geste très agacé, à la conférence de presse, alors qu'on l'interrogeait sur la responsabilité des élus et, implicitement, sur les propos tenus durant le week-end par Dominique Voynet : « Je suis ici pour accomplir le devoir d'Etat. Je ne suis pas ici pour me mêler d'autres considérations. »

Pour le reste, le premier ministre n'a pas renâclé. Les préfets et les élus locaux avaient travaillé sans discontinuer depuis le début de la semaine pour évaluer les dégâts, et transmis, dès mercredi, la facture à Matignon : 1 milliard de francs se-

lon une première estimation partielle. C'est exactement le montant des aides que, jeudi soir, avant de prendre la direction de Cintegabelle où il devait passer la journée de vendredi, M. Jospin a annoncées. « Une somme considérable », a-t-il insisté. Alors que la pluie retombait et que des rafales de vent recommençaient à secouer le pays, les élus ne cachaient pas leur satisfaction, et Marcel Rainaud (PS), président du conseil général de l'Aude, s'est fait leur porte-parole : « On recommence à être heureux pour la première fois depuis une semaine. Nous avons la volonté de rebâtir. Vous nous en donnez les moyens. Merci, monsieur le premier ministre. »

Désormais, l'heure est à la reconstruction. « Tout ceci n'est pas seulement un spectacle », a dit M. Jospin, à Durban, à un micro qu'on lui tendait. Puis, le soir, devant les journalistes, à l'hôtel du

département : « Je suis venu aujourd'hui, pas seulement pour manifester une solidarité nationale, mais pour annoncer des mesures extrêmement importantes que l'Etat a décidées. » M. Jospin est venu dans les Corbières le jour même de la parution au Journal officiel de la liste des communes sinistrées. A Durban, jeudi, M. Cathary avait installé pour la première fois dans sa librairie deux présentoirs de journaux. L'Indépendant annonce en « une » que « 228 communes de l'Aude sont classées en état de catastrophe naturelle », ce qui ouvre le droit aux indemnités des assurances. Midi Libre annonce la venue de « Jospin » et de ses aides financières. Le temps est valeur relative : l'Elysée a choisi celui de l'émotion, sans bottes ni papier ; celui du gouvernement est fixé au Journal officiel.

Jean-Paul Besset et Ariane Chemin



« Investir en Bourse sans impôt et sans souci de gestion, c'est possible ? »

OPTALIS EXPANSION

UN PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ CONSTRUIT POUR VOUS SIMPLIFIER LE PEA.

Au Crédit Agricole, votre Conseiller vous expliquera qu'Optalis Expansion dynamise votre épargne boursière en vous offrant avantages fiscaux et simplicité de gestion.

Dans le cadre du PEA, vous bénéficiez d'un rendement exonéré d'impôt sur le revenu* et Indocam, la société de gestion de portefeuilles du Crédit Agricole, gère intégralement votre investissement.

L'ÉPARGNE BOURSIÈRE AU CRÉDIT AGRICOLE.



L'IMAGINATION DANS LE BON SENS

*Après 5 ans et hors contributions et prélèvements sociaux obligatoires.

La notice d'information du FCP Optalis Expansion visée par la COB est disponible dans nos agences.

FCB - Société de gestion - Indocam - 382 857 468 RCS Paris - Edité par CNCA SA - 794 608 416 RCS Paris - 11169

1,1 milliard de francs d'aides

Les aides s'élèvent à 1,1 milliard de francs et se décomposent en deux enveloppes : l'une de 800 millions de francs pour les personnes, les acteurs économiques et les collectivités locales ; l'autre de 300 millions pour la remise en état des grandes infrastructures. ● **Collectivités locales.** Provision de 600 millions dans le budget en discussion, dont 500 millions pour l'Aude. L'Etat abondera à hauteur de 100 millions l'effort prévu pour les ouvrages destinés à prévenir les inondations en Languedoc-Roussillon, dans le cadre du contrat de plan Etat-région. ● **Agriculteurs.** Avance des indemnités au titre des calamités agricoles, bonification exceptionnelle des prêts spéciaux, délais pour le paiement des

cotisations sociales, aides exceptionnelles, enveloppe complémentaire de prime à la replantation des vignes arrachées. ● **Entreprises.** Prise en charge par l'Etat de l'indemnité de chômage partiel, avances de trésorerie exceptionnelles, fonds d'urgence (20 millions) pour le commerce et l'artisanat, prêts bonifiés pour remplacer les équipements, délais de paiement pour les impôts et pour les cotisations sociales. ● **Personnes.** Délais de paiement aux personnes qui peinent à payer leurs impôts, remises gracieuses au cas par cas. ● **Grandes infrastructures.** 50 millions de francs par l'Etat (routes nationales et voies navigables), 100 millions par la SNCF et RFF, 50 millions par EDF, 80 millions par France Télécom.

Lionel Jospin à ses ministres : « Chirac n'est pas sympathique »

LE FROID est entré au conseil des ministres. Un participant raconte, désormais, même Claude Allègre, voisin de conseil de Jacques Chirac, guette avec inquiétude le regard de Lionel Jospin lorsque, de temps à autre, le chef de l'Etat se penche sur son épaule pour lui glisser une confidence. « La cohabitation a changé de nature. On ne pourra pas revenir en arrière. On voit bien que plus rien ne sera comme avant », confie un autre ministre.

« Avant », c'était le temps où le premier ministre et le chef de l'Etat s'interdisaient de polémiquer sur les « affaires ». « Avant » ce fameux mercredi 3 novembre où M. Jospin avait vu la griffe de l'Elysée dans la question posée, l'après-midi, à l'Assemblée nationale, par un député RPR qui tentait de le mettre en cause personnellement dans le dossier de la MNEF. « Avant » la réponse polémique du premier ministre renvoyant implicitement au « système » de la mairie de Paris. « Avant » le communiqué de l'Elysée reprochant à M. Jospin d'avoir perdu son « sang-froid » et observant que « l'insinuation ne sert jamais la vérité ».

Dès le lendemain, lors du déjeuner bimensuel qui réunit les membres du gouvernement, M. Jospin a chapitré ses ministres : « Arrêtez d'être "sympa" avec Jacques Chirac ! Chirac n'est pas sympathique. En rien. » Evoquant le communiqué de l'Elysée, il a observé : « On dit que je parle par insinuation, par allusion. C'est faux. Je parle par allégation. » M. Jospin connaît son Robert : une allégation, précise le dictionnaire, est une « citation qu'on fait de quelque texte autorisé pour s'en prévaloir », ou bien une « affirmation ».

Au cours de la même réunion, deux jours après la démission de

Dominique Strauss-Kahn, M. Jospin a eu recours à l'une de ces métaphores sportives dont il est familier et a comparé les difficultés du gouvernement à celles auxquelles avait été confrontée l'équipe de France de rugby, privée de deux de ses meilleurs éléments. « Il faut faire pack ! », a-t-il lancé à ses ministres. Certains d'entre eux ont cru percevoir dans ces propos comme une permission de sortir de la réserve qui leur était jusqu'alors imposée sur la cohabitation. C'est-à-dire, traduit un proche, « de ne pas laisser François Hollande [premier secrétaire du PS] "monter" tout seul » face au chef de l'Etat.

« C'EST LA RÈGLE DU JEU »

Invité, le 15 novembre, sur LCI, le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, s'est autorisé à dire que « le président de la République doit avoir une idée bien précise sur le calendrier électoral ». « Je ne crois pas, a-t-il continué, qu'il ait envie de rester dans l'histoire de France comme celui qui a dissous l'Assemblée nationale et qui a perdu. Chaque fois que le gouvernement a une petite difficulté, il essaie de rebondir. » « C'est la règle du jeu », a ajouté M. Bartolone, en soulignant que « chaque Français constate » que M. Chirac est en campagne.

Il y a un an et demi, alors qu'elle avait déclaré publiquement que le chef de l'Etat était « un justiciable comme les autres », Elisabeth Guigou s'était entendu expliquer par le premier ministre, en présence de l'ensemble du gouvernement retenu au terme d'une réunion du conseil des ministres à l'Elysée, qu'il ne fallait pas attaquer M. Chirac. C'était « avant ».

Ariane Chemin et Pascale Robert-Diard

M. Forni (PS) s'en prend à l'attitude de M. Pasqua et de M. Debré en Corse

Le député critique aussi MM. Marion et Bruguière

FEU sur les ministres de l'intérieur RPR des gouvernements Balladur et Juppé ! Prise à partie par la droite sur les graves dysfonctionnements des services de police en Corse que les deux commissions d'enquête parlementaire ont révélés (*Le Monde* du 18 novembre), la gauche a immédiatement contre-attaqué, jeudi 18 novembre, en s'en prenant notamment à Charles Pasqua, ministre de l'intérieur entre 1993 et 1995, et à Jean-Louis Debré, son successeur entre 1995 et 1997. Lionel Jospin ayant imposé le silence à ses ministres sur le dossier corse, la charge est venue de Raymond Forni (PS), président de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, qui présentait, jeudi, ses conclusions, au lendemain de la publication du rapport de la commission sénatoriale.

Le député du Territoire-de-Belfort est revenu sur les auditions de M. Pasqua et de M. Debré. « Sans rire, devant la commission d'enquête, un ministre de la République est venu nous dire : "Il n'y a jamais eu de négociations" [avec les nationalistes, avant la conférence de presse de Tralonca en janvier 1996, où étaient présents six cents hommes cagoulés et armés]. Ça, c'est M. Debré ! » M. Forni a continué : « Quant à M. Pasqua, il s'est contenté de nous dire : "Vous avez devant vous le chef du réseau Pasqua." Chacun jugera de la sérieux de ce genre de déclarations. » Le président du Rassemblement pour la France (RPF) ne lui a pas répondu directement, tout en indiquant, vendredi, sur Europe 1, que l'opposition est « dans son rôle » quand elle demande au premier ministre de s'expliquer.

Pour M. Forni, le gouvernement actuel « n'a rien à voir » avec les ratés de l'action antiterroriste en Corse, même si, a-t-il concédé, Jean-Pierre Chevènement est « sans doute victime des structures qui l'entourent ». L'ancien président de la commission des lois n'a épargné ni la police ni la justice. Si le rapporteur de la commission, Christophe Caresche (PS, Paris), s'est refusé à toute attaque contre Roger Marion, ancien pa-

tron de la division nationale antiterroriste (DNAT), M. Forni l'a accusé d'avoir fait preuve « d'une certaine forme d'irresponsabilité » dans ses propos sur l'arrestation manquée d'Yvan Colonna, l'assassin présumé du préfet Claude Erignac. Il lui reproche, notamment, d'avoir « laissé croire que celui-ci aurait pu bénéficier de protections » parce que son père, Jean-Hugues Colonna, a été député socialiste. Puis il a stigmatisé le juge Jean-Louis Bruguière : « Le résultat est là, avec un taux d'élucidation très faible des actions terroristes en Corse, et pendant ce temps-là on s'amuse à faire inculper M. Kadha-fi. »

« SUITES JUDICIAIRES »

M. Chevènement, qui avait pris la défense de M. Marion après la publication du rapport sénatorial, a une nouvelle fois réaffirmé, jeudi, qu'« on ne doit pas occulter l'essentiel, c'est que l'énigme de cet assassinat a été résolue ». Le Mouvement des citoyens (MDC) a volé au secours de son fondateur et critiqué les rapports parlementaires. Son président délégué, Georges Sarre, a notamment regretté que « beaucoup de socialistes » aient « choisi de mettre gravement en cause le fonctionnement du ministère de l'intérieur ». Pour calmer le jeu au sein de la majorité, le président du groupe PS de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault, a dû intervenir pour assurer qu'il était « hors de question de mettre en cause Jean-Pierre Chevènement en Corse ».

François Bayrou a estimé, jeudi, que le rapport « très inquiétant » du Sénat sur la Corse doit avoir « des suites judiciaires ». « Jamais probablement, selon le président de l'UDF, on avait dénoncé si crûment une guerre de services, qui nuit incroyablement à l'action des forces de sécurité », les rivalités entre services de police et entre police et justice étant une réalité « à l'échelon national ». Dès mardi, le Sénat a transmis son rapport au procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac.

Jean-Michel Bezat

Les entreprises ont embauché et investi plus que prévu au cours de l'année 1999

L'emploi a atteint un niveau record au troisième trimestre

Deux enquêtes de l'Insee, l'une sur les investissements industriels, l'autre sur l'emploi, confirment la solidité de la reprise économique.

Les dépenses d'équipement devraient en effet progresser de 6 % en 1999 contre une prévision initiale de 0 %. En franchissant pour la première

fois, fin septembre, la barre des 14 millions, les effectifs salariés des secteurs concurrentiels atteignent un niveau record.

LES ENTREPRISES embauchent et investissent plus que prévu... Voilà le constat qui transparait de deux enquêtes publiées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et qui vient confirmer le sentiment actuel de la plupart des conjoncturistes : d'avoir « laissé croire que celui-ci aurait pu bénéficier de protections » parce que son père, Jean-Hugues Colonna, a été député socialiste. Puis il a stigmatisé le juge Jean-Louis Bruguière : « Le résultat est là, avec un taux d'élucidation très faible des actions terroristes en Corse, et pendant ce temps-là on s'amuse à faire inculper M. Kadha-fi. »

« SUITES JUDICIAIRES »

M. Chevènement, qui avait pris la défense de M. Marion après la publication du rapport sénatorial, a une nouvelle fois réaffirmé, jeudi, qu'« on ne doit pas occulter l'essentiel, c'est que l'énigme de cet assassinat a été résolue ». Le Mouvement des citoyens (MDC) a volé au secours de son fondateur et critiqué les rapports parlementaires. Son président délégué, Georges Sarre, a notamment regretté que « beaucoup de socialistes » aient « choisi de mettre gravement en cause le fonctionnement du ministère de l'intérieur ». Pour calmer le jeu au sein de la majorité, le président du groupe PS de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault, a dû intervenir pour assurer qu'il était « hors de question de mettre en cause Jean-Pierre Chevènement en Corse ».

François Bayrou a estimé, jeudi, que le rapport « très inquiétant » du Sénat sur la Corse doit avoir « des suites judiciaires ». « Jamais probablement, selon le président de l'UDF, on avait dénoncé si crûment une guerre de services, qui nuit incroyablement à l'action des forces de sécurité », les rivalités entre services de police et entre police et justice étant une réalité « à l'échelon national ». Dès mardi, le Sénat a transmis son rapport au procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac.

l'investissement ont révélé une accélération progressive des dépenses d'équipement.

Toutefois, il faut noter que l'investissement industriel en 1999 ne suit pas une évolution uniforme. Il est fortement tiré par l'automobile et les biens de consommation (+15 %), alors que les biens intermédiaires baissent légèrement (-1 %). Pour l'an 2000, les réponses des industriels à l'enquête de l'Insee suggèrent que la hausse pourrait être un peu moins dynamique (+3 %). Il faut, cependant, avoir à l'esprit que cette première estimation est traditionnellement fragile et sujette, dans les mois suivants, à de fortes révisions.

Les dernières statistiques sur l'emploi, publiées jeudi par l'Insee, confirment ce diagnostic optimiste. Les effectifs du secteur concurrentiel (public et privé, hors agriculture) ont en effet progressé de 0,6 % au cours du troisième trimestre de 1999, ce qui correspond à la création de 88 200 postes. Sur un an, la hausse est de 1,9 %, soit 262 000 postes supplémentaires. « Depuis juin 1997, 830 000 emplois

ont été créés, dont 630 000 dans les secteurs concurrentiels, résultat sans précédent depuis plus de quarante ans », s'est réjoui, jeudi, dans un communiqué, le ministère de l'emploi et de la solidarité.

Ces chiffres, qui expliquent la baisse continue du chômage, attestent que l'économie française est sortie depuis de longs mois du « trou d'air » qu'avait diagnostiqué l'ancien ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, et est entrée dans une phase d'accélération. Pour le symbole, on peut d'ailleurs relever que le nombre des effectifs salariés a, pour la première fois, franchi la barre des 14 millions de personnes. Au 30 septembre, les secteurs concurrentiels comprennent 14 041 500 salariés, selon le décompte des statisticiens.

Cette embellie a sa part d'ombre : elle s'explique évidemment par l'amélioration de la conjoncture, mais aussi par la flexibilité croissante du marché du travail (intérim, contrats à durée déterminée). Il y a d'ailleurs un signe qui ne trompe pas. Alors qu'au cours des douze

derniers mois l'industrie a perdu des emplois (-45 000), c'est le tertiaire (regroupant les services mais aussi l'intérim), avec 257 800 emplois créés, qui a contribué le plus à gonfler les statistiques. Les experts du ministère des finances font toutefois valoir que ces deux études récentes sur l'emploi et l'investissement ruinent la conviction ancienne qu'une croissance riche en capital était nécessairement pauvre en emploi.

Quoi qu'il en soit, ces deux enquêtes confirment que l'activité économique est vraisemblablement dans une phase d'accélération. On ne connaîtra certes que le 25 novembre la première estimation de la croissance pour le troisième trimestre 1999. Mais dès à présent on devine que, si elle réserve une surprise, celle-ci sera forcément bonne. Ce qui ne devrait guère changer l'estimation globale du gouvernement pour la croissance de 1999 (+2,3 %), mais ce qui est évidemment de très bon augure pour 2000.

Laurent Mauduit

Les déclarations de Roger Marion suscitent toujours une controverse

LES déclarations de l'inspecteur général Roger Marion, numéro deux de la police judiciaire, mettant en cause les renseignements généraux devant la commission d'enquête du Sénat, alimentent une polémique feutrée dans les rangs policiers. Officiellement, il n'y a plus d'affaire Marion. L'ancien chef de la division nationale antiterroriste (DNAT) a démenti ses propos dans un communiqué rendu public mercredi 17 novembre : « À aucun moment, je n'ai mis en cause les renseignements généraux » (*Le Monde* du 19 novembre).

A la direction centrale des renseignements généraux (DCRG), les responsables du service se satisfont de ces déclarations qui mettent un terme à une polémique, qui n'avait, selon eux, pas lieu d'être. « Pendant toute la durée de l'enquête, il y a toujours eu une parfaite collaboration entre les RG et la DNAT », a affirmé à plusieurs reprises Yves Bertrand, le directeur des RG, reprenant à son compte la ligne défendue par le ministère de l'intérieur.

Lors des opérations menées, vendredi 21 et dimanche 23 mai, qui ont abouti à l'interpellation des membres du commando soupçonné d'avoir assassiné le préfet Claude Erignac - à l'exception d'Yvan Colonna -, les RG avaient été particulièrement chargés de vérifier les identités des suspects et leurs lieux de résidence. Yvan Colonna ne figurait pas au nombre des premières cibles. A ce moment, les policiers ne disposaient pas d'éléments matériels probants contre lui.

Le nom d'Yvan Colonna fut cité pour la première fois devant les enquêteurs dans la nuit du vendre-

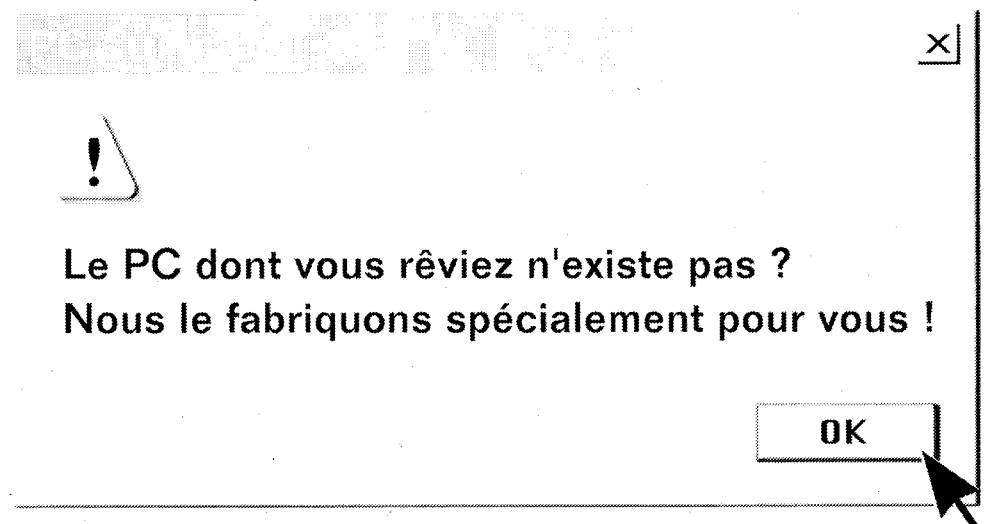
di 21 au samedi 22 mai par l'épouse de Didier Maranelli. Celle-ci révèle aux policiers qu'Yvan Colonna est venu rendre visite à son mari, le surlendemain de l'assassinat. Selon une source policière, dans l'après-midi du samedi, les RG reçoivent de Roger Marion la consigne d'affiner le dispositif autour d'Yvan Colonna, de son frère Stéphane, de Martin Ottaviani et de Joseph Verini, et notamment de « refaire les adresses ». C'est sur ce point précis que M. Marion a critiqué les RG, mettant en cause le fonctionnaire chargé de superviser sur place les opérations (*Le Monde* du 19 novembre). Aux RG, on souligne la difficulté qu'il y avait à resserrer le dispositif sans être immédiatement repéré par les personnes visées. Toutefois, selon une autre source policière, cette consigne de « resserrer le dispositif » n'aurait jamais été reçue par les hommes de terrain. Quoi qu'il en soit, l'interpellation d'Yvan Colonna a toujours été maintenue au dimanche matin 23 mai, soit 48 heures après la première vague d'interpellations.

La « tempête Marion » provoque en tout cas une vive inquiétude dans les rangs du syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN), majoritaire dans le corps. « Cela va nous coûter très cher », a estimé André-Michel Ventre, le secrétaire général du SCHFPN. *La police judiciaire est maudite. Depuis le départ de Jacques Genthial, c'est devenu un champ de ruines, livré à l'intrusion de la politique. Roger Marion a toujours eu une gestion très politique de sa carrière. »*

Pascal Ceaux

La Fnac s'associe à Gateway pour vous proposer le PC sur mesure.

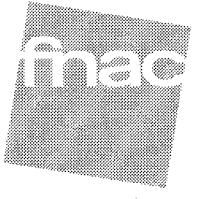
A découvrir dès maintenant dans les rayons Micro de nos magasins.

! Le PC dont vous rêviez n'existe pas ? Nous le fabriquons spécialement pour vous !

OK

www.fnac.com



Paris 20^e : le PCF défend sa place dans la majorité

PENDANT qu'une trentaine de militants socialistes et chevènementistes font le pied de grue place Saint-Blaise, dans le 20^e arrondissement de Paris, en fin d'après-midi, jeudi 18 novembre, le communiste Pierre Mansat « tracte » encore à deux pas d'eux. L'équipe de campagne de Michel Charzat, maire du 20^e arrondissement et candidat socialiste à l'élection législative partielle dans la 21^e circonscription, dont le premier tour aura lieu le 28 novembre, attend l'arrivée de Jean-Pierre Chevènement. Après Jack Lang, le ministre de l'intérieur vient épauler son ancien proche au sein du PS et parler de sécurité aux habitants de ce quartier réputé difficile. Le candidat du PCF, lui, ne veut perdre aucun instant de cette campagne, même avant le meeting auquel est attendue Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports.

Dans le gymnase de l'école du 103, avenue Gambetta, affiches et banderoles ont été disposées sur les espaliers. Venus en voisins, quelques anciens combattants de la Fnaca assurent M. Mansat de leur soutien. Deux à trois cents personnes accueillent chaleureusement M^{me} Buffet. Cette assistance plutôt nombreuse réconforte le candidat communiste, pour qui cette élection partielle est une épreuve. « Certains aimeraient nous voir en figurants, même pas en second rôle », déplore-t-il devant les participants. De fait, la campagne communiste est éclipsée par les deux duels qui mettent aux prises, à gauche, M. Charzat et le Vert Denis Baupin, et, à droite, l'UDF Didier Bariani et le RPF Jean-Louis Arajol.

ENJEU DOUBLE

Pourtant, pour le Parti communiste, ce scrutin est important à double titre. A Paris, d'abord, où il a des positions à défendre. Alors que les discussions pour les municipales de 2001 sont déjà engagées avec le PS, le parti de Robert Hue veut préserver ses neuf conseillers de Paris, dont deux sont issus du 20^e arrondissement, sa meilleure implantation. Il ne doit donc pas se laisser déborder par les Verts. Aux législatives de 1997, M. Mansat avait obtenu 8,78 % des voix, devançant M. Baupin (4,93 %). Depuis, les élections européennes de juin ont modifié la donne : dans le 20^e arrondissement, la liste de Daniel Cohn-Bendit a obtenu un de ses meilleurs scores, arrivant en deuxième position avec 19,93 %. Loin derrière, avec 7,42 %, la liste communiste a fait juste un peu mieux que sa moyenne nationale.

L'enjeu national en découle : il s'agit, pour le PCF, de défendre sa place de deuxième parti de la majorité, devant les Verts. Si l'on se réfère aux européennes, Paris n'est pas pour lui le meilleur terrain de démonstration. L'objectif de M. Mansat est d'atteindre les 10 % des voix : « Il y a un vrai enjeu pour nous. C'est pourquoi nous essayons de politiser la campagne », explique M. Mansat. La venue de M^{me} Buffet s'inscrit dans cette ligne. « Bien sûr, le 28 novembre, le score du PCF aura une résonance nationale », a affirmé la ministre. M. Hue viendra dans la circonscription mercredi 24 novembre.

Alain Beau-Méry
et Cécile Chambraud

Les militants du RPR votent samedi pour élire leur nouveau président

Un second tour pourrait être nécessaire pour départager les quatre candidats

Les militants du RPR doivent choisir, samedi 20 novembre, le président de leur mouvement parmi quatre candidats : Michèle Alliot-Marie,

Jean-Paul Delevoye, Patrick Devedjian et François Fillon. Jeudi 18, Alain Juppé est sorti de sa réserve en déclarant, lors du passage à Bor-

deaux de M. Delevoye, que celui-ci « a toutes les qualités pour assumer la présidence du Rassemblement pour la République ».

CHANGEMENT d'époque, c'est un président d'un nouveau style qui sortira inévitablement des urnes au RPR. Après Jacques Chirac et après les présidences successives, toutes deux écourtées, d'Alain Juppé et de Philippe Séguin, le futur président sera une personnalité forcément peu connue de l'opinion publique, mais qui tirera sa légitimité de son élection au suffrage direct des militants.

A l'incertitude sur le nombre des inscrits (lire ci-contre) s'ajoute celle portant sur le nombre des votants. Pour écarter toute tentation de fraude, le vote par correspondance a été supprimé. Or il avait représenté 50 % des voix lors de l'élection de M. Séguin, en décembre 1998. Le scrutin est par ailleurs organisé sur une seule journée et non sur deux. Dans ces conditions, un seuil de quelque trente à quarante mille votants serait jugé comme honorable par les responsables du mouvement. L'incertitude est aussi entretenue par le silence observé par bon nombre de dirigeants influents, dont l'attitude a souvent été imitée par de nombreux secrétaires départementaux. M. Juppé a ainsi attendu jeudi pour se prononcer en faveur de Jean-Paul Delevoye, en déclarant que celui-ci « a toutes les qualités pour assumer la présidence du Rassemblement pour la République ». Enfin, quel est aujourd'hui l'état d'esprit des militants ? Sont-ils aussi disciplinés que par le passé, aussi sensibles aux indications venues « d'en haut », ou voudront-ils se défouler contre ces « entourages » – comme ils disent pudiquement pour ne pas mettre en cause M. Chirac lui-même – qu'ils rendent souvent responsables de l'échec de la dissolution et de leur renvoi dans les rangs de l'opposition, deux ans seulement après « leur » victoire de 1995 ? Nul ne se risque à faire le moindre pronostic.

● Jean-Paul Delevoye, sénateur du Pas-de-Calais et président de l'Association des maires de France, présenté comme le « candidat officiel » de l'Élysée, a cependant toutes les chances de figurer au second tour. C'est d'ailleurs bien là son problème. Il a bénéficié du soutien d'une partie de l'entourage présidentiel, de l'association des Amis de Jacques Chirac, des réseaux très droitiers du Mouvement initiative et liberté (MIL) et de l'Union nationale interuniversitaire

SOUS LE PRÉTEXTE que l'élection du président du RPR ne met pas aux prises des adversaires mais des « compagnons », les candidats se sont refusés, pendant la campagne, à tout débat contradictoire. Ils ont toutefois répondu à un questionnaire que leur avait adressé la revue *Une certaine idée*, lancée par Philippe Séguin au printemps 1998 et dirigée par l'ancien ministre Jean de Boishue. Ce questionnaire porte aussi bien sur la crise du politique, la cohabitation, la place des femmes dans le mouvement, la pensée unique ou encore le « divorce entre les gaullistes et les intellectuels ». Les réponses des candidats, y compris celles de Renaud Muselier, qui, désormais, s'est retiré de la compétition, sont publiées dans un numéro hors série de la revue daté de novembre. Elles reflètent bien l'état d'esprit du moment.

A la question « le RPR est-il aujourd'hui un rassemblement ou un parti ? », le candidat « officiel », Jean-Paul Delevoye, répond ainsi : « Ni l'un ni l'autre, malheureusement. Le



(UNI). Il a profité du désistement anticipé en sa faveur de Renaud Muselier. Il peut enfin compter sur l'influence de ses collègues maires, à commencer par le premier d'entre eux, Jean Tiberi, qui est aussi le secrétaire départemental de la fédération de Paris, la plus importante de France. Voilà qui fait du monde, mais voilà aussi ce qui peut faire repousser dans la perspective d'un second tour.

● Michèle Alliot-Marie, députée des Pyrénées-Atlantiques, est considérée, en effet, comme la concurrente la plus sérieuse par les amis de M. Delevoye. Si elle parvient à se glisser au second tour, M^{me} Alliot-Marie doit pouvoir aisément recueillir sur son nom les voix qui se seront portées au premier tour sur les candidats éliminés.

Un corps électoral peau de chagrin

Quelque soixante-dix mille adhérents du RPR sont appelés à voter, samedi 20 novembre, de 8 heures à 20 heures, dans un des trois cents bureaux de vote répartis sur tout le territoire national. Au lendemain de la campagne présidentielle de 1995, le RPR revendiquait 151 633 adhérents. Ils n'étaient plus que 136 000 à la veille des élections législatives de 1997, et 91 577 lors de l'élection, le 13 décembre 1998, de Philippe Séguin. Il y avait eu 74 600 votants. La chute des effectifs (55 000 adhérents à la fin août) n'a été enrayée que grâce à la campagne pour l'élection du nouveau président. Le nombre des inscrits n'est toutefois pas définitivement arrêté, puisque les adhérents des années 1997 et 1998 pourront se mettre à jour de cotisation jusqu'au jour du vote. Compte tenu de la configuration de l'élection, il est vraisemblable que les militants seront appelés à se prononcer de nouveau le 4 décembre pour départager les deux candidats arrivés en tête au premier tour.

Un questionnaire qui reflète une certaine idée du spleen gaulliste

RPR n'est plus un rassemblement et c'est un parti qui ne brille plus par son efficacité. » Parti ou rassemblement, la querelle est jugée « byzantine » par Patrick Devedjian, qui estime que, « même s'il ne va pas bien aujourd'hui », le RPR est « le seul parti de droite qui ait une vraie base populaire, qui soit interclassiste ». « Le RPR doit être le parti de la France », proclame François Fillon.

Tous les candidats se prononcent plus ou moins nettement sur la nécessité pour le politique de peser dans la régulation des marchés financiers et de l'économie mondialisée. Tous estiment aussi qu'il y a un déséquilibre entre le système judiciaire, les élus et le rôle joué par les médias. Le plus simple pour y remédier, selon le président de l'Association des maires de France, serait de « ne plus prêter le flanc à la critique », ou encore, comme le dit M. Fillon, que les responsables politiques aient « une conduite irréprochable ». Sur les institutions, Michèle Alliot-Marie et M. Delevoye proposent prudemment « des adapta-

tions ». M. Fillon et M. Devedjian se prononcent plus nettement pour un régime présidentiel qui permette d'éviter la « paralysie de la cohabitation », laquelle « mine l'essentiel, c'est-à-dire l'esprit de la Constitution de la V^e République ».

La députée des Pyrénées-Atlantiques et son collègue de la Sarthe font remonter le divorce des gaullistes avec les intellectuels à l'effacement d'André Malraux, il y a trente ans ! « C'est un de nos grands échecs », soupire M. Devedjian. Seul M. Delevoye conteste ce divorce et se veut optimiste. « La campagne de 1995 l'a montré : que l'on retrouve le souffle populaire du gaullisme, et nombre d'intellectuels se reconnaîtront dans les idées défendues par le RPR », écrit-il. Toutefois, à la question subsidiaire « êtes-vous abonné (e) à Une certaine idée ? », seuls M. Fillon et Renaud Muselier répondent par l'affirmative.

J.-L. S.

Les frères ennemis d'extrême droite continuent de régler leurs comptes

UN AN après la crise qui avait provoqué la scission du Front national et la création du Mouvement national, devenu Mouvement national républicain (MNR), par Bruno Mégret, l'extrême droite continue de régler ses comptes. Lors d'une conférence de presse, jeudi 18 novembre, au cours de laquelle il a annoncé un congrès du FN pour les 28, 29 et 30 avril, à Paris, Jean-Marie Le Pen est revenu longuement sur les événements passés et a de nouveau fustigé les « félons » et les « traîtres » qui, « en pleine campagne électorale européenne », lui avaient « tiré une balle dans le dos », alors que « le Front national allait vers une victoire annoncée ».

Une fois encore, le président du FN a longuement développé la thèse du « complot » pour affirmer que son ex-député général, M. Mégret, aurait, à la fois, bénéficié d'une aide socialiste et agi en liaison avec Charles Pasqua, le président du Rassemblement pour la France : « Cette entreprise de déstabilisation du Front national n'a pu être accomplie qu'avec les appuis dont a bénéficié Bruno Mégret : blocage des banques, retard dans l'octroi de l'aide publique ordonné par Dominique Strauss-Kahn, assistance et aide données par le président du conseil régional d'Ile-de-France », Jean-Paul Huchon (PS). M. Le Pen reproche à M. Huchon de ne pas avoir interdit l'utilisation des bureaux des élus MNR par des non-élus. Il a annoncé qu'il avait saisi « la chambre régionale des comptes pour utilisation frauduleuse du matériel et absence du contrôle de tutelle ».

Pour ce qui est des complications qu'il soupçonne entre MM. Mégret et Pasqua, le président du FN y voit une opération « destinée à faire sauter le verrou Le Pen », car, « sachant qu'il n'entrerait pas dans une compromission avec la droite, il fallait le détruire ». « Et c'est dans la brèche du complot mégretiste que se sont engouffrés Pasqua-Villiers, qui visent à récupérer les voix du Front national » pour, plus tard, les faire se reporter « sur Chirac », a expliqué M. Le Pen.

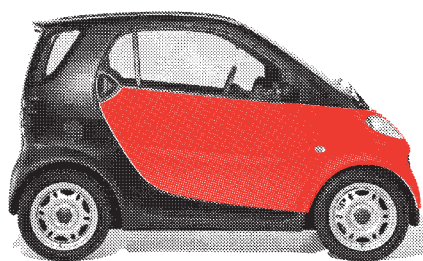
Ces déclarations répondent à un livre qui vient de publier M. Mégret aux éditions du MNR, Cité liberté, intitulé *Le Chagrin et l'Espérance*. Le président du MNR y récuse la thèse du complot, « déli-rante ». Pour M. Mégret, lui-même, ses proches et tous ceux qui s'opposaient à la dérive « népotiste » comme aux « dérives suicidaires » – « provocations » et décisions prises de « favoriser la gauche », notamment « Bernard Tapie, lors des élections législatives de 1993 » – ont été victimes d'une purge conduite par M. Le Pen, qui ne supportait pas de voir « le FN lui échapper ».

Même la presse d'extrême droite – notamment *Présent*, qui refusait la scission et avait observé le silence lors de la crise – accuse aujourd'hui le président du FN d'avoir organisé l'exclusion de ceux qui s'opposaient à lui. Le quotidien, dirigé par Jean Madiran revient sur le passé, faisant entre autres le récit d'un dîner, le 19 novembre 1998, entre le président du FN et les responsables de la presse d'extrême droite. Au cours de ce dîner, M. Le Pen avait montré sa détermination à « faire le ménage » dans son parti.

Christiane Chombeau

série limitée

smartville



smart



Les trajectoires croisées d'Ababacar Diop et Madjiguène Cissé

L'UN A DES PAPIERS, l'autre pas. Ababacar Diop et Madjiguène Cissé, les deux meneurs et porte-parole des sans-papiers de Saint-Bernard, ont vu leurs destins se séparer après l'évacuation de l'église par les forces de l'ordre, ce matin du 23 août 1996. Si chacun a publié « son » livre sur l'histoire de ces exclus étrangers, la vie continue de se confondre avec la lutte des sans-droits africains pour la passionaria sénégalaise, tandis que le diplomate du mouvement, lui, a choisi l'intégration par les projets.

Depuis sa régularisation, le 26 août 1997, par la préfecture de Paris, le jeune Sénégalais met sa rage de réussir au service des siens. Toujours aussi grand dans son impeccable complet-veston, Ababacar Diop reçoit dans les nouveaux locaux de sa dernière trouvaille, l'« Espace de solidarité internationale ». Niché rue Lamarck (18^e arrondissement de Paris), le local abrite une dizaine d'ordinateurs. C'est ici que l'informaticien veut ouvrir un service pour les chômeurs migrants. Son objectif : aider, moyennant une somme modique, les demandeurs d'emploi à monter leur micro-entreprise en leur proposant une domiciliation, un accès à Internet, un secrétariat, des conseils en comptabilité... « De la lutte, j'ai appris la difficulté des gens à faire part de leurs problèmes. Alors, moi qui ai la chance d'avoir un bon boulot, je les aide », explique le jeune homme. La société, qui doit être inaugurée dans quelques jours, doit ensuite voler de ses propres ailes, permettant à M. Diop de se consacrer à ses autres projets.

Car, entre deux missions en freelance dans des sociétés informatiques, il sème ses idées : une ONG soutenant des « projets » au Sénégal, une société de visiophonie sur Internet pour permettre aux immigrés de téléphoner au pays en voyant leur interlocuteur, une association de défense des sans-papiers dans le Val-d'Oise... Ce jeune père de trente ans - deux filles de cinq ans et dix-huit mois - fourmille d'idées. Mais le projet qui lui

L'identité

des anciens clandestins

L'opération de régularisation décidée en juin 1997 a permis pour la première fois de connaître l'identité des immigrés clandestins qui avaient déposé une demande de titre de séjour. Deux ans plus tard, on sait plus précisément qui sont les étrangers qui ont obtenu des papiers. Selon une enquête de l'Office des migrations internationales réalisée en 1998, la grande majorité des bénéficiaires de la régularisation ont entre 26 et 40 ans et on y trouve autant d'hommes que de femmes. La moitié des régularisés sont présents en France depuis 6 à 10 ans (53 %) mais une minorité importante (19 %) est là depuis plus de 10 ans. Parmi les principales nationalités représentées, l'Algérie (16 %) et le Maroc (11 %) arrivent en tête, devant un groupe de quatre pays : l'ex-Zaïre (8 %), le Mali (7 %), la Chine (6 %) et la Tunisie (5 %). Les ressortissants turcs viennent ensuite (4 %).

tient le plus à cœur, c'est la filiale de sa société d'informatique et d'aide à la création d'entreprise installée à Saint-Louis du Sénégal. Son salaire confortable de cadre ne lui fait pas oublier son rêve : rentrer au pays. « Je ne veux pas attendre ici la retraite. Je me fais un peu d'argent et ensuite, d'ici dix ans, je rentre », assure l'ancien leader africain.

Pour Madjiguène Cissé, pas question de rentrer. Cette professeur d'allemand, grandie à Dakar et formée à l'université de Sarrebruck, attend depuis des années ses papiers pour vivre en France. Condamnée à deux mois de prison avec sursis après l'évacuation de l'église Saint-Bernard, puis, en appel, à trois ans d'interdiction du territoire, elle a abandonné son poste dans une société de télémarketing et vit, avec ses deux filles, « de la solidarité ». Mais, pour elle, rien de plus naturel : la lutte l'exige. Quand elle est arrivée en France, en 1993, elle avait déjà un passé militant d'extrême gauche étoffé. Son titre de séjour, elle veut l'obtenir, mais sans « mettre d'eau dans [son] bissap [boisson d'hibiscus] ». Depuis la parution de la circulaire de régularisation, en août 1997, la préfecture de Paris l'a convoquée « douze fois par an », pour lui signifier qu'« on n'a pas reçu d'instruction du ministère [la] concernant »...

MILITANTE POURCHASSÉE

Pour faire lever sa condamnation, il faudrait qu'elle en fasse la demande expresse auprès du juge et que, en attendant sa décision, elle accepte une mesure d'assignation à résidence prise par le ministère de l'intérieur pour éviter la reconduite à la frontière. Une porte de sortie incertaine mais qu'elle n'envisage pas, car elle juge humiliant d'avoir à pointer chaque semaine au commissariat. « C'est une façon de me faire craquer. Mais s'ils attendent que je leur demande mes papiers à genoux, ils peuvent toujours attendre ! », explique, dans un grand éclat de rire, celle « qui n'a pas le droit d'être là ».

Alors, comme son interdiction du territoire lui interdit tout voyage en avion, elle se déplace aux quatre coins de l'Europe en train pour « aller à ses affaires » sans subir de contrôle : visites de sans-papiers espagnols ou belges, conférence à Berlin... Forte de son prix de la Ligue des droits de l'homme allemande, l'ancienne porte-parole cultive, à quarante-huit ans, son image de militante pourchassée et rebelle.

Sauf quand, en passant, elle avoue qu'elle aimerait pouvoir être auprès de son fils lors de son examen de brevet des collèges, à Dakar, où il séjourne depuis deux ans avec son père. « L'exil et la séparation, c'est dur », souffle-t-elle. Heureusement que ses deux filles la soutiennent en relisant et « corrigent » les épreuves de son livre *Parole de sans-papiers*. Une parole pour réclamer encore et toujours « le droit d'aller et venir » par-delà les frontières.

S. Z.

★ Dans la peau d'un sans-papiers, d'Ababacar Diop, éditions du Seuil (89 F, 200 pages). *Parole de sans-papiers*, de Madjiguène Cissé, éditions La Dispute (100 F, 256 pages).

Dominique Gillot tente de calmer les inquiétudes des gynécologues et de leurs patientes

Au cœur du débat, la restauration d'une spécialité de gynécologie médicale

En réponse aux 400.000 femmes ayant signé la pétition « Touche pas à mon gynéco » réclamant la résurrection d'une spécialité de gynécologie

médicale à part entière, la secrétaire d'Etat à la santé, Dominique Gillot, propose de créer un diplôme d'études spéciales complémentaire. Reje-

tée par la Fédération des collèges de gynécologie médicale, cette proposition l'est également par le comité de défense de la gynécologie médicale.

LA MOBILISATION des femmes en faveur de la gynécologie médicale ne se dément pas. Elles sont aujourd'hui 400 000 à réclamer la résurrection de cette spécialité qui n'est plus enseignée depuis treize ans et qui court vers l'extinction. « Touche pas à mon gynéco » est le mot d'ordre du Comité de défense de la gynécologie médicale, le groupe de pression qui s'était constitué face à la menace d'une disparition de la spécialité (*Le Monde* du 7 mai). Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé, s'affirme « très attachée à la renaissance de la spécialité de gynécologie médicale » et reprend à son compte les engagements de son prédécesseur, Bernard Kouchner : l'enseignement de la spécialité de gynécologie médicale doit être restauré.

Dans un communiqué rendu public mercredi 17 novembre, elle « se réjouit des résultats de l'assemblée générale de la Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale (FNCGM) », qui s'est tenue le 13 novembre. A l'unanimité de ses 56 représentants, cette as-

semblée générale avait adopté deux propositions faites par M^{me} Gillot : la modification de l'intitulé du diplôme d'études spéciales qui, de « gynécologie-obstétrique », se transformerait en « gynécologie-obstétrique et gynécologie médicale » ; la modification de la maquette du DES qui, à l'issue d'une formation commune de trois ans, permettrait aux internes de choisir entre une formation plus spécifiquement axée sur la gynécologie médicale et une autre sur la gynécologie-obstétrique. Une troisième proposition de Dominique Gillot - qui prévoit de créer une formation plus poussée en gynécologie médicale sous la forme d'un diplôme d'études spécialisées complémentaire - a été repoussée par 37 voix contre 17.

DEUX VOIES ÉGALES

Les gynécologues réclament en effet, non pas un diplôme d'études complémentaire à la gynécologie-obstétrique, mais un diplôme égal à celui des obstétriciens. En d'autres termes, ils souhaitent qu'au terme du tron-

commun de gynécologie-obstétrique, soient créées deux voies égales, l'une de gynécologie-obstétrique, discipline essentiellement chirurgicale, et une de gynécologie purement médicale.

Ils font valoir en particulier qu'un interne en gynécologie-obstétrique n'a en général pas d'autre choix que de travailler en chirurgie. Le recrutement d'internes dans cette spécialité est insuffisant, de même que le nombre de spécialistes. Résultat : peu d'internes ont réellement la possibilité d'assurer les consultations de gynécologie médicale.

De son côté, le Comité de défense de la gynécologie ne désarme pas. Certes, il constate que le nombre de postes mis au concours de la spécialité de gynécologie-obstétrique (qui vient d'être différenciée de la chirurgie) est important : 140 cette année, 200 en 2001 ; il observe en outre la volonté du ministère de faire en sorte que la moitié des internes formés se dirigent vers la gynécologie médicale, assurant ainsi le recrutement nécessaire pour

compenser les départs en retraite. Mais il fait aussitôt remarquer que tous les postes mis au concours ne trouvent pas preneur, les étudiants préférant pour certains passer le concours pour tenter leur chance dans une autre spécialité.

CONSULTATION DIRECTE MENACÉE

Le Comité de défense redoute enfin que la mise en place des médecins référents n'empêche les femmes de consulter directement leur gynécologue. Dominique Gillot est formelle sur ce point. Il n'est pas question pour elle d'empêcher la consultation directe du gynécologue. « Si une femme a signé un contrat avec un médecin référent, la consultation directe du spécialiste ne lui coûtera pas plus cher, mais elle aura à faire l'avance du ticket modérateur, nous a-t-elle indiqué. Cela dit, moins de 10 % des médecins généralistes se sont engagés dans le système de référence et cette proportion ne fait que baisser. »

Elisabeth Bursaux

La multi-gestion

Pour offrir le premier produit de «multi-gestion» en Europe, SG Asset Management s'est alliée à Frank Russell Company,

leader mondial du conseil en investissement. Ensemble, ils ont créé SG/Russell Asset Management

L'objectif d'investissement est d'associer une performance élevée à une maîtrise des risques sur le long terme grâce à la sélection des meilleurs gérants du monde et à la combinaison de leurs différents styles de gestion : 2 000 sociétés de gestion sont analysées pour déterminer les meilleures combinaisons possibles. La Sicav à multi-compartiments SG/Russell Funds repose sur ces principes et vous permet ainsi d'accéder à différentes classes d'actifs, sur différentes zones géographiques.

le monde financier est trop complexe pour se passer d'experts



ASSET MANAGEMENT

SG ASSET MANAGEMENT : 2, place de la Coupole - 92078 Paris-La Défense Cedex ■ Serveur vocal téléphonique : 08 36 68 36 62 ■ www.sgam.com

Des escrocs et leurs victimes, qui se sont vengés en les torturant, jugés à Nanterre

Deux personnes avaient fait croire à des jeunes qu'ils pouvaient fabriquer des billets

Deux Africains et des jeunes d'origine yougoslave d'une cité de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) ont comparu, jeudi 18 novembre, devant le tribunal correctionnel de Nanterre. Les premiers sont accusés d'avoir fait croire aux seconds qu'ils pouvaient fabriquer des billets de banque. Ces derniers étaient aussi poursuivis pour avoir séquestré et torturé les deux escrocs. Des peines de prison ont été requises.

ILS EN RIENT maintenant et le tribunal correctionnel de Nanterre, jeudi 18 novembre, en rirait bien avec eux, si l'issue de l'affaire n'était d'une gravité à faire oublier leur naïveté initiale. En septembre 1998, dans une cité de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), de jeunes Yougoslaves ou Français d'origine yougoslave, certains déjà condamnés pour vol ou escroquerie, ont vu débouler deux Africains trentenaires qui leur ont vanté les miracles d'un procédé chimique permettant, à partir d'un billet de 500 francs, d'en obtenir trois.



PROCÈS Les Camerounais Gabin Neyou Noupou, qui dit vendre des voitures entre la Belgique et l'Afrique, et Janvier Yourbi, déjà condamné pour proxénétisme, qui annonce des « activités diverses », expliquent : « C'était un tour de passe-passe, un système avec de la teinture d'iode ». « Un truc importé du Cameroun. C'est vraiment tout bête ! » Enfermés dans la salle de bains de la chambre d'hôtel, Gabin Neyou Noupou et Johnson Byck, un

compars libérien aujourd'hui volatilisé, ont commencé la « production » en grand nombre, puis sont sortis : « Il nous manque un produit ». Les Yougoslaves ont attendu. Les alchimistes ne sont pas revenus. Inquiets, les parieurs ont rappelé leur intermédiaire, Janvier qui se faisait appeler Francis. Explication : ses amis se sont fait prendre par la police. Qu'à cela tienne, l'Africain a proposé de continuer l'opération. Un deuxième rendez-vous a été pris. Et 14 000 francs à nouveau engloutis. Alors, de nouveau, sortant de la salle de bains : « Il me manque un produit »...

Réveillés, au bout d'un temps certain, les amis yougoslaves ont décidé de tendre un piège. Quelques jours plus tard, ils ont attiré Janvier Yourbi dans un appartement de Clamart (Hauts-de-Seine), puis l'ont séquestré, frappé, torturé. A sa suite : Johnson Byck, puis Gabin Neyou Noupou. Coups de pied, de poing, de rouleau à pâtisserie et parfois de cutter et de fer à repasser. « Préalablement chauffé », précise la présidente.

« On voulait juste récupérer notre argent, rien de plus », assurent Dule Lekic et son frère Zoran, Mika Dinulovic et Zlatko Gacic. Les séquestrations ont duré de deux à trois jours, permettant de mettre la main sur des cartes bancaires et 51 000 francs. L'un des Africains a cherché secours au commissariat. Aujourd'hui, tous ces esprits calmés, qui ont effectué de trois à quatorze mois de détention provisoire, revendiquent le double statut de victimes et de prévenus. « Il va falloir annoncer sous quelle casquette on court ! », ironise le procureur, avant les plaidoiries. Pour cette affaire, qu'il n'a pas souhaité verser aux assises, chacun ayant reconnu sans barguigner les faits, il requiert de dix-huit mois à trois ans de prison. Dans la balance : un peu moins contre les escrocs africains, un peu plus contre les tortionnaires yougoslaves. « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », a-t-il aussi rappelé, citant Lavoisier.

Jugement le 25 novembre.

Jean-Michel Dumay

Cinq ans de prison ferme pour deux nationalistes corses auteurs d'attentats

La défense invoque le contexte politique

LA COUR D'ASSISES spéciale de Paris a condamné, jeudi 18 novembre, Didier Martinetti, vingt-neuf ans et Antoine Salasca, vingt-six ans, militants présumés du FLNC-Canal historique, à cinq ans d'emprisonnement. Ils étaient poursuivis pour un attentat et une tentative d'attentat commis dans la nuit du 28 au 29 août 1996 à Ajaccio : le premier visait les locaux de la Direction départementale de l'agriculture (DDA), la seconde était dirigée contre le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Un troisième homme, Guy Poggi, trente-deux ans, poursuivi pour des délits connexes, a été condamné à trois ans d'emprisonnement dont un avec sursis.

La cour, composée de sept magistrats professionnels comme c'est toujours le cas pour les affaires de terrorisme, n'a pas suivi les réquisitions de l'avocat général Gino Necchi, qui avait réclamé neuf ans d'emprisonnement à l'encontre d'Antoine Salasca et sept ans pour Didier Martinetti. S'ils ont été reconnus coupables de la tentative d'attentat contre le CNFPT, les deux principaux accusés ont en revanche été acquittés pour l'attentat commis devant les locaux de la DDA.

Les enquêteurs avaient été mis sur la piste des deux militants nationalistes, à la faveur d'une dénonciation anonyme les désignant comme « auteurs probables » d'une série d'attentats commis dans le courant du mois d'août 1996. Au cours de l'instruction sur ces attentats, Didier Martinetti et Antoine Salasca avaient finalement bénéficié de trois non-lieux.

Lors des débats, ouverts mardi 16 novembre, Didier Martinetti a reconnu sa participation à la tentative d'attentat contre le CNFPT affirmant avoir agi seul, mais s'est dit totalement étranger à l'action menée contre la DDA. Lors de sa plaidoirie, M^e Jean-Louis Pelletier, l'un de ses avocats, s'est d'ailleurs attaché à démontrer qu'il lui était « matériellement impossible » d'être l'auteur des deux attentats, commis seulement à dix minutes d'intervalle.

Didier Martinetti a aussi admis avoir été « sollicité par des personnes proches du mouvement nationaliste A Cuncolta [vitrine légale du FLNC-Canal historique] pour garder des armes. Je ne pouvais pas refuser, a-t-il expliqué à la cour. Au bout d'un certain temps, je me suis dit que je devais m'en débarrasser, à cette époque tout militant nationaliste pouvait se sentir menacé ». « La période était particulièrement trouble, pesante et lourde, a confirmé Guy Poggi. Martinetti s'est trouvé exposé à des dangers, j'ai accepté de l'aider parce qu'il était plongé dans un désarroi profond. » C'est lui, en effet, qui transportera avec Didier Martinetti les « armes encombrantes » vers un autre lieu. Lui aussi qui l'accompagnera pour le transfert d'une voiture de Sagone vers Ajaccio.

Pendant les trois jours d'audience, Antoine Salasca a, pour sa part, systématiquement refusé de répondre aux questions de la cour, se contentant d'expliquer qu'il n'avait rien à voir avec les faits qui lui étaient reprochés. Ancien militant d'A Cuncolta, et proche de François Santoni, ancien responsable de ce mouvement présent par intermittence dans la salle d'audience, Antoine Salasca a indiqué qu'il conservait le silence par « stratégie politique ». Il n'a repris la parole qu'à la fin du procès. « Le

FLNC-Canal historique a durci son action, sa ligne s'est radicalisée et j'ai dénoncé ses dérives mafieuses et brigadistes », a-t-il dit.

Chargé de l'enquête sur les attentats du mois d'août 1996, le commissaire de police Franck Douchy est venu expliquer à la cour le contexte dans lequel ils se sont produits. « Depuis l'été 1994, les clans nationalistes mènent une lutte fratricide qui conduit à la mort d'une vingtaine de militants de part et d'autre », a-t-il raconté. Pour le policier, la reprise des actions terroristes serait due au refus de la justice de dépayser deux affaires concernant des militants d'A Cuncolta.

Dans son réquisitoire, l'avocat général Gino Necchi a reconnu que le dossier était « une succession de scènes qui peuvent apparaître comme n'ayant aucun lien entre elles ». « Mais il y a une unité de ces différentes actions, a-t-il poursuivi, qui sont le fait d'une structure orga-

« Les accusés sont devenus les moutons noirs, alors qu'il y a trois ans ils étaient les respectables combattants d'un mouvement qui négociait »

nisée et commandée, ce qui constitue la définition légale de l'association de malfaiteurs ». Pour l'accusation, « l'organisateur », « le donneur d'ordre », c'est Antoine Salasca : « Il sait prendre le recul qui sied au chef. »

A tour de rôle, les avocats de la défense se sont employés eux aussi à replacer les faits dans le contexte de l'époque, mais leur analyse diffère de celle du ministère public. Pour eux, l'affaire est d'abord « politique ». « A l'époque, les représentants du gouvernement discutaient avec ceux du FLNC-Canal historique, a expliqué M^e Doumé Ferrari, évoquant la conférence de Tralonca qui s'est déroulée en janvier 1996, la veille de la visite sur l'île de Jean-Louis Debré, alors ministre de l'intérieur. On vous demande de sanctionner une politique passée et les accusés sont devenus les moutons noirs alors que, il y a trois ans, ils étaient les respectables combattants d'un mouvement qui négociait. »

M^e Pascal Garbarini a fustigé pour sa part « l'amalgame » qu'aurait tenté de créer l'accusation en « coloriant à l'excès un dossier simple ». « Le contexte en 1996 ne se résume pas à une guerre entre nationalistes, a-t-il précisé, en affirmant que, dès 1992, « des négociations officielles étaient engagées par le gouvernement avec les nationalistes ». Cette politique, à l'en croire, n'a pas plu à tout le monde : « C'est comme cela que les attentats reprennent. » Ironisant sur la publication récente des deux rapports d'enquête parlementaires sur la sécurité en Corse, révéléteurs selon lui d'« une politique politicienne française qui se moque du sort de l'île », l'avocat a souhaité que la cour d'assises ne « prononce pas une auto-amnistie du gouvernement pour la politique menée de 1994 à 1996 ».

Acacio Pereira

Le deuxième aéroport de France pensera toujours à vous en premier.

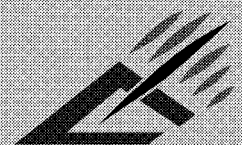


✂ **Pour vous offrir la meilleure qualité de service.** Des installations modernes, un centre d'affaires entièrement équipé, 32 boutiques proposant les plus grandes marques... et un programme ambitieux d'aménagement pour apporter aux passagers toujours plus de service, de confort et de sécurité.

✂ **Pour vous accueillir dans un environnement préservé.** Concilier développement économique et amélioration de la qualité de vie : cette ambition-là, l'Aéroport Nice Côte d'Azur en a fait une vraie Charte. Mesure du bruit et suivi des trajectoires, tri sélectif des déchets, traitement des eaux pluviales, plan quinquennal d'investissements, association des riverains et des communes aux projets environnementaux, participation au réseau Qualitair, chaque initiative devient un engagement écrit.

✂ **Pour développer vos échanges avec une région au dynamisme économique reconnu.** Porte d'entrée majeure en Europe du Sud avec 45 compagnies représentées et 85 destinations directes sur 27 pays, l'Aéroport Nice Côte d'Azur est le tremplin indispensable pour l'essor régional.

Etre le deuxième aéroport de France, ça donne des ailes à nos ambitions.



AÉROPORT NICE CÔTE D'AZUR
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NICE CÔTE D'AZUR
www.nice.aeroport.fr

U.C.S. ANTIQUITÉS
Recherche : Meubles anciens
Argentierie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ
ACHAT TABLEAUX
IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSEFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuir - Tissu - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvinier - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M^e Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M^e Pl. d'Italie
☎ 01.42.08.71.00 - 7j/7

M. Tiberi entendu comme témoin dans l'enquête sur les emplois du RPR

LE MAIRE (RPR) DE PARIS, Jean Tiberi, a été interrogé en qualité de témoin, jeudi 18 novembre, à Nanterre (Hauts-de-Seine), par le juge d'instruction Patrick Desmure, chargé de l'enquête sur le financement du RPR. L'information judiciaire ayant mis au jour l'existence d'un système de prise en charge de permanents gaullistes par des entreprises et par la Ville de Paris, entre 1988 et 1995, M. Tiberi a été questionné sur la connaissance qu'il pouvait avoir d'un tel système, alors qu'il était le premier adjoint au maire de la capitale, Jacques Chirac. M. Tiberi a indiqué n'avoir jamais signé de contrats de recrutement et s'est engagé à remettre au juge les annuaires du personnel municipal de 1994 et 1995. Deux anciens directeurs du cabinet de M. Chirac à la mairie de Paris, Michel Roussin et Rémy Chardon, ont été mis en examen pour « *complicité de prise illégale d'intérêt* », pour avoir signé les contrats d'engagement de cadres municipaux qui travaillaient en fait pour le RPR. Interrogé le 10 novembre, l'ancien secrétaire général du parti, Alain Juppé, avait affirmé avoir tout ignoré d'un tel système de financement clandestin (*Le Monde* du 13 novembre).

MNEF : conflit entre la direction et les administrateurs provisoires

LE JUGE DES RÉFÉRÉS du tribunal de grande instance de Paris, devait rendre sa décision vendredi après-midi 19 novembre dans le conflit qui oppose la direction étudiante de la MNEF, élue en avril, et les administrateurs provisoires, nommés le 5 novembre par la Commission de contrôle des mutuelles. Jeudi 18 novembre, les avocats de Pouria Amirshahi (président), Frédéric Hocquard (secrétaire général) et Anne-Charlotte Keller (trésorière) ont fait valoir, devant le juge, que les administrateurs provisoires de la mutuelle, Philippe Borgat et Georges Merlha, faisaient abusivement obstacle à l'exercice de leur mission en les « *mettant à la porte* » de leurs bureaux. Ils ont demandé au magistrat de déclarer que la situation était « *manifestement illicite* » et que les administrateurs ne pouvaient pas annuler l'assemblée générale de la MNEF, convoquée pour le lundi 22 novembre. M. Borgat a expliqué qu'il ne « *souhaitait pas de cogestion* » de la MNEF et la complexité des affaires à traiter « *[dépassait] la capacité de gestion d'un conseil d'administration normal* ».

Le responsable de l'enseignement catholique défend « l'ouverture à tous »

LE NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de l'enseignement catholique, Paul Malartre, a présenté, jeudi 18 novembre, les orientations qu'il entend défendre durant son mandat de trois ans, en particulier « *l'ouverture à tous* » de l'enseignement catholique, qui « *tout en conservant son caractère propre, ne doit pas être un enseignement de classe* ». M. Malartre souhaite que le secteur s'attache à remplir « *les besoins éducatifs non satisfaits* », allusion à la scolarisation des enfants autistes, des enfants du voyage, à l'apprentissage, au développement des « *écoles de la deuxième chance* » et des internats, y compris dans le premier degré. M. Malartre a également rappelé que le recrutement d'enseignants constitue l'une des questions « *urgentes* » à régler dans les prochaines années. D'ici à 2010, 32 000 des 130 000 enseignants de l'enseignement catholique partiront à la retraite.

DÉPÊCHES

■ **AMIANTE** : les délais pour la recherche d'amiante dans les immeubles bâtis arrivent à échéance. Dans un communiqué daté du 16 novembre, la direction générale de la santé et celle de l'urbanisme rappellent que le décret du 7 février 1996 impose aux propriétaires des immeubles construits avant le 1^{er} juillet 1997, à l'exception des maisons individuelles, de faire effectuer cette recherche avant le 31 décembre 1999. Des informations concernant, notamment, les aides financières disponibles peuvent être obtenues par minitel au 3615 infoamiante et sur deux sites internet : www.sante.gouv.fr et www.equipement.gouv.fr.

■ **DISCRIMINATION** : la direction du Fouquet's a adressé ses excuses aux deux femmes qui avaient été refoulées, le 7 novembre, du café-restaurant des Champs-Élysées (*Le Monde* du 12 novembre). « *Nos services de sécurité se sont mépris en demandant à deux femmes qui entraient au bar du Fouquet's de bien vouloir quitter les lieux. Nous reconnaissons l'aspect humiliant d'un tel procédé et nous présentons, à ces deux jeunes femmes, nos plus sincères excuses* », indique le groupe Lucien Barrière, propriétaire de l'établissement, en se défendant de toute discrimination sexiste ou raciste.

■ **SECTE** : les familles des seize membres de l'Ordre du temple solaire (OTS) retrouvés morts en 1995 dans le Vercors (Isère), ont demandé de nouvelles investigations au juge grenoblois chargé de ce dossier, Luc Fontaine. Le juge avait informé, le 29 octobre, les parties civiles de sa décision de clore le dossier. Celles-ci avaient vingt jours pour formuler d'éventuelles requêtes.

■ **EXCLUSION** : Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, affirme, dans un entretien au quotidien *La Voix du Nord* du 18 novembre, qu'elle ne veut plus que des enfants soient placés pour des raisons de pauvreté. « *A la société de trouver d'autres solutions, quand seules des raisons matérielles sont invoquées pour retirer un enfant de sa famille* », déclare M^{me} Aubry, qui annonce qu'elle va engager dans les prochains jours une mission sur le sujet avec la ministre de la justice.

■ **EXPLOSIONS** : un homme de vingt-huit ans a été condamné, jeudi 18 novembre, par le tribunal correctionnel de Versailles (Yvelines) à trente mois de prison, dont quinze avec sursis, pour quatre explosions dans les Yvelines à l'automne 1995 et au printemps 1996. Paul Dumanois, passionné d'explosifs, avait fait sauter un transformateur EDF, une voie ferrée et deux cabines téléphoniques. Arrêté en juillet 1996, relâché après trois mois et demi passés en prison, il avait été embauché par la SNCF pour la maintenance des voies, et était devenu le porte-parole de l'entreprise lors des Téléthons. — (Corresp.)

Protestations contre le ministère de l'intérieur à propos des étrangers en situation irrégulière

LA CIRCULAIRE du ministère de l'intérieur enjoignant les préfets d'accélérer les reconduites à la frontière des étrangers en situation irrégulière, continue à faire des remous (*Le Monde* du 28 octobre). La Ligue des droits de l'homme, suivie par trente associations, vient ainsi d'envoyer une lettre au premier ministre pour lui demander un rendez-vous ainsi qu'une missive aux responsables de la gauche plurielle, afin de les alerter sur le « *traitement purement policier et répressif* » de la situation des sans-papiers déboutés de la régularisation. Les associations s'insurgent en particulier contre le dispositif de signalement des sans-papiers « *suivis par une association* », ce qu'elles considèrent comme une remise en cause « *inadmissible* » des libertés.

La Sécurité sociale pourrait ne pas rembourser le Relenza, nouveau médicament contre la grippe

Il ne fournirait pas un service médical suffisamment important

La commission de transparence de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé a estimé que le Relenza, le médicament antigrippal

commercialisé par la firme Glaxo Wellcome, ne fournit pas un service médical tel qu'il puisse justifier une prise en charge par la collectivité.

Les dirigeants du laboratoire espèrent encore que la Sécurité sociale ne suivra pas l'avis de la commission de transparence.

MIS SUR LE MARCHÉ français il y a quelques semaines, le Relenza (ou zanamivir), de la firme pharmaceutique Glaxo Wellcome, ne devrait pas, au vu des dernières conclusions de la commission de transparence de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé, être remboursé par les caisses de sécurité sociale. Parce qu'elle est la première à être présentée comme pouvant réduire la durée des symptômes dus à l'infection par tous les virus de la grippe (*Le Monde* du 24 août), cette molécule vient compliquer la stratégie commerciale et sanitaire des fabricants de vaccin contre la grippe, seule parade préventive dont l'efficacité ait été scientifiquement démontrée. Elle embarrasse aussi les autorités sanitaires, qui craignent que sa commercialisation ne réduise brutalement le nombre des personnes qui, chaque année en France, se font vacciner, gratuitement ou non.

Commercialisé au prix de 150 francs (22,86 euros), le Relenza – qui ne peut être obtenu que sur prescription médicale – n'est pas, pour l'heure en France, remboursé

par la Sécurité sociale. « *Nous avons majoritairement estimé que cette nouvelle molécule ne fournissait pas un service médical tel qu'il puisse justifier une prise en charge par la collectivité*, a expliqué au *Monde* un membre de la commission de transparence. *Il nous est en outre apparu*

« **Un bénéfice incertain** », avec un « **raccourcissement de 0,7 à 1,5 jour du délai de guérison clinique** »

que la firme Glaxo-Wellcome ne nous avait pas fourni les données scientifiques et médicales que nous étions en droit d'attendre. Les études cliniques n'ont, au total, porté que sur huit cents personnes, alors que pour n'importe quel médicament ces essais sont mis en œuvre sur plusieurs milliers de

patients. *Nous ne disposons, en outre, d'aucune donnée quant à l'efficacité du Relenza chez les personnes âgées et chez les patients à haut risque à l'égard de l'infection grippale.* »

Au-delà de l'absence de preuves documentées de l'efficacité de ce nouveau médicament, les membres de la commission de transparence sont inquiets des conséquences négatives que pourrait avoir le remboursement du Relenza, une mesure qui, estiment-ils, risque fort de provoquer une large démobilitation vaccinale.

Les conclusions des experts de la commission de transparence correspondent, pour l'essentiel, à celles du mensuel spécialisé *Prescrire* (daté de novembre), qui publie un dossier fort complet concluant que le Relenza « *ne constitue pas de progrès tangible contre la grippe* ».

Ce mensuel – totalement indépendant de l'industrie pharmaceutique – estime, au vu de l'ensemble de la littérature scientifique disponible, que le Relenza fournit « *un bénéfice incertain et au mieux modeste* », avec un « *raccourcissement de 0,7 à 1,5 jour du délai de guérison*

clinique ». Ce modeste bénéfice ne peut être obtenu qu'à la condition que le Relenza soit pris au cours des trente premières heures de l'épisode grippal (*Le Monde* daté 7-8 novembre).

S'il existe peu d'exemples dans lesquels, en matière de remboursement, les pouvoirs publics ne suivent pas les avis négatifs de la commission de transparence, le dossier du Relenza n'est pas pour autant clos. La firme Glaxo Wellcome exposera devant la commission de transparence les arguments médicaux qui, à ses yeux, justifient une prise en charge de son médicament par la collectivité. « *Nous espérons que rien n'est, sur ce dossier, définitivement scellé*, a expliqué au *Monde* Guy André, vice-président de Glaxo Wellcome. *Nous croyons savoir que certains représentants de l'administration, inquiets des conséquences sanitaires que pourrait avoir une épidémie massive d'infection grippale dans notre pays, ne seraient pas totalement opposés au remboursement du Relenza.* »

Jean-Yves Nau

La gestion alternative

Parce que les grands investisseurs recherchent la plus grande diversification de leur portefeuille, SG Asset Management a développé l'un des pôles d'ingénierie les plus puissants.

L'ingénierie de l'innovation

FONDS DE FUTURES : pour que vous ayez accès aux instruments les plus sophistiqués, SG Asset Management et sa filiale Barep Gestion sont parmi les 5 leaders mondiaux en termes d'encours et de performance sur les fonds de futures.

GESTION SOUS CONTRAINTES : parce que vous pouvez souhaiter allier sécurité et performance, SG Asset Management et sa filiale SAM ont développé une technique de gestion associant des garanties à la recherche d'indexation de marchés.

PRIVATE EQUITY : parce que savoir sélectionner les entreprises non cotées qui seront demain les leaders sur leur marché est un métier, SG Asset Management a créé une activité Private Equity en charge de l'investissement dans le capital des industries innovantes et de la haute technologie.



ASSET MANAGEMENT

RÉGIONS

LE MONDE / SAMEDI 20 NOVEMBRE 1999

La bataille de l'eau pure est engagée en Ile-de-France

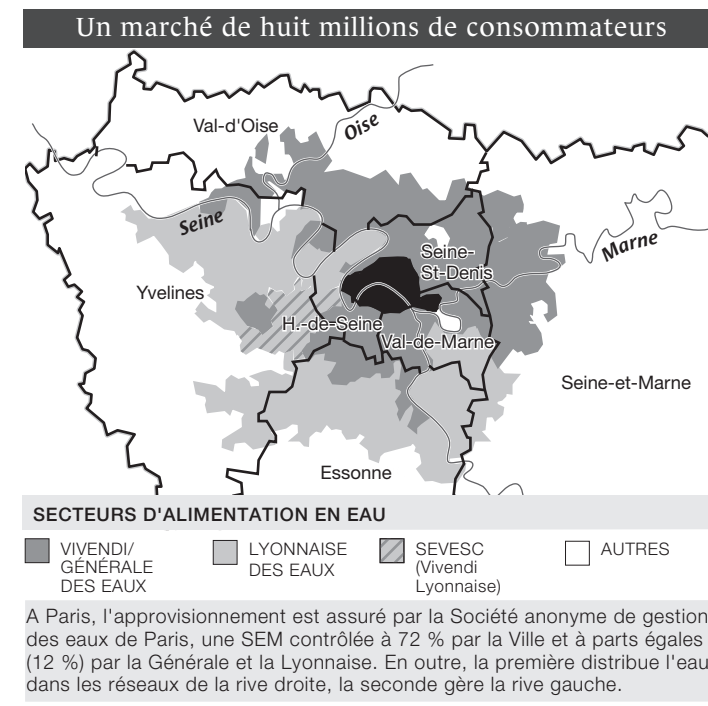
A partir de lundi, les habitants du nord-ouest disposeront d'une eau plus douce, d'un meilleur goût, purifiée par nanofiltration. Les grands groupes rivalisent pour répondre aux exigences de qualité

DE L'EAU dite « bio » va couler dans les robinets de 320 000 foyers du nord-ouest de l'Ile-de-France à partir du lundi 22 novembre. 800 000 habitants de 39 communes vont bénéficier de ce liquide parfaitement incolore, inodore et surtout sans saveur... désagréable. Car l'eau, distribuée à partir de lundi va subir beaucoup moins de traitements chimiques que celle des autres réseaux publics, en gagnant en goût, voire en qualité, sans augmentation de prix sur la facture du consommateur.

La distribution d'une telle eau a été rendue possible par la mise en service d'une usine ultra-moderne à Méry-sur-Oise (Val-d'Oise). On y utilise la nanofiltration, un procédé qui consiste à faire passer l'eau sous pression à travers des membranes dix mille fois plus fines qu'un cheveu. Vivendi-Générale des Eaux, chargée de la construction et de l'exploitation de cette usine, est allée jusqu'à affirmer que cette production à grande échelle est réalisée « pour la première fois au monde à partir d'eau de rivière ». Ce qui n'est pas exactement du goût de la Lyonnaise des eaux : la rivale de Vivendi a immédiatement fait savoir qu'elle utilise déjà un procédé très comparable...

L'ouverture de la nouvelle usine, assortie de ce communiqué de victoire, pourrait en effet déclencher une véritable bataille entre la Générale et la Lyonnaise, les deux principaux groupes de production et de distribution d'eau potable, qui se disputent la plus grande partie du marché français, et donc celui des 8 millions d'habitants de la zone urbanisée de l'Ile-de-France. A l'occasion de la mise en route de l'usine de Méry, la Lyonnaise s'est employée à rappeler qu'elle a recruté elle aussi, mais depuis deux ans cette fois, à la technique dite d'ultrafiltration, dans son usine de Vigneux-sur-Seine (Essonne), qui peut alimenter 200 000 personnes à partir de l'eau de la Seine.

Il reste que le syndicat des eaux



d'Ile-de-France (Sedif), établissement public et premier distributeur de France avec 4 millions de clients sur 144 communes de la région parisienne, a mis à profit l'augmentation nécessaire des capacités de production de l'usine de Méry, pour demander à la Générale, son régisseur habituel, de développer la filière de la nanofiltration.

EN PUISANT DANS L'OISE

Pour André Santini, président du Sedif et maire (UDF) d'Issy-les-Moulineaux, soucieux de l'« image » novatrice de son syndicat, ce procédé constitue « un véritable saut technologique ». Selon M. Santini, « il s'agit d'un investissement à long terme sur une technique d'avenir ». Celle-ci est largement utilisée depuis une vingtaine d'années, pour dessaler l'eau de mer et pour produire des eaux ultrapures en laboratoire, ou pour l'industrie alimentaire.

Un milliard de francs (152 millions d'euros) ont donc été investis dans l'usine de Méry, moitié par le Sedif, moitié par l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Les techniciens de la Générale ont travaillé pour passer d'un volume de production par nanofiltration de 20 000 m³ (celui obtenu à Conflans-Jarny, en Meurthe-et-Moselle) aux 140 000 m³ à traiter chaque jour, en puisant dans l'Oise : les procédés traditionnels n'arrivaient plus à traiter efficacement cette rivière, l'une des plus polluées de France, sauf à augmenter de façon considérable les traitements chimiques. En pleine bataille boursière autour du titre Vivendi (Le Monde du 17 novembre), Jean-Marie Messier, PDG du groupe de services et de télécommunications, n'a pas manqué l'occasion de souligner le savoir-faire de son groupe, en assistant à l'inauguration de l'usine de

Méry-sur-Oise, deux semaines avant sa mise en service, pour évoquer, avec l'exploitation de cette filière, « un événement considérable ».

Une première expérimentation à petite échelle, depuis 1993, pour les 6 000 habitants d'Auvers-sur-Oise, le village peint par Van Gogh sur l'autre rive de l'Oise, a montré combien les usagers étaient sensibles à l'amélioration du goût, de la limpidité et surtout de la douceur de l'eau. Les habitants d'Ile-de-France sont en général, comme tous les populations de zones fortement urbanisées, très sensibles à la qualité de l'eau. Elle est pour eux synonyme de santé, et la moindre odeur suspecte à la sortie du robinet les inquiète.

DE PLUS EN PLUS CHÈRE

L'exigence de qualité est d'autant plus forte que l'eau est de plus en plus chère, notamment du fait des augmentations pratiquées par les grandes compagnies et dénoncées, entre autres, par la Cour des comptes (Le Monde du 28 janvier 1997). Dans un contexte de baisse continue de la consommation - de l'ordre de 1,5 % par an - le Sedif et la Générale ont dû faire de gros efforts de gestion et de productivité pour maintenir leurs tarifs : réaliser une vitrine technologique comme l'usine de Méry est le prix de la conquête de nouveaux marchés.

André Santini se dit aujourd'hui prêt à faire passer les deux autres usines du Sedif à la nanofiltration : « Le goût va changer », annonce-t-il. Mais ces investissements, déjà très lourds, ont leur revers : le procédé de nanofiltration est très gourmand en énergie. Et l'eau produite à Méry est si « pure » à la sortie des 340 000 m³ de membranes à travers lesquelles elle est filtrée, qu'il faut lui rajouter des sels minéraux pour la rendre propre à la consommation...

Christophe de Chenay

M. Tiberi évoque la création d'une police municipale dans la capitale

A CHAQUE fois que la gauche est au gouvernement, la majorité municipale parisienne déterre la hache de guerre sur le thème de la « sécurité des Parisiens ». Jean Tiberi, maire RPR de Paris, maintient la tradition, en interpellant le gouvernement sur l'augmentation de la délinquance (3,45 % depuis janvier 1999) et la baisse des effectifs de police à Paris (un déficit de 1 500 policiers, selon lui). Mercredi 17 novembre, il a menacé : « Si l'Etat ne fait pas dans les tout prochains mois des efforts, nous demanderons la création d'une police municipale à Paris. En attendant, nous créons une commission », a-t-il déclaré en visitant deux quartiers sensibles du 14^e arrondissement.

Une police municipale à Paris ? En évoquant cette éventualité, M. Tiberi semble à la fois rompre avec la ligne de son prédécesseur, Jacques Chirac, hostile à cette idée durant ses trois mandatures, et opérer une volte-face spectaculaire. Il y a six mois encore, au Conseil de Paris, il affirmait qu'« à Paris, la sécurité des personnes et des biens doit rester de la compétence de l'Etat ».

A y regarder de plus près, M. Tiberi ne prend guère de risques à ou-

vrir ce débat. La sécurité est un thème électoralement porteur et le bras de fer de la Ville contre l'Etat, vieille recette de la municipalité parisienne, ne génère pas l'antipathie... « Il occupe le terrain d'une façon intelligente, reconnaît Bernard Plasaït (DL), adjoint chargé des déplacements, mais il ne va pas assez loin. S'il était pour une police municipale, il ne ferait pas ce chantage, qui vise à obtenir de l'Etat des effectifs de police supplémentaires ».

« CONFUSION »

Depuis que Paris dispose d'un maire élu, les élus centristes menés par Jacques Dominati - aujourd'hui libéraux - réclament que lui soient dévolus les pouvoirs de police actuellement exercés par le préfet de police en matière de stationnement, de circulation et d'hygiène. M. Chirac avait d'ailleurs souhaité, à plusieurs reprises, récupérer ces pouvoirs. « En s'appuyant sur l'augmentation de la délinquance pour évoquer la création d'une police municipale, M. Tiberi risque de créer une confusion. Une police municipale ne doit pas avoir pour vocation de suppléer aux carences de l'Etat en ma-

tière de sécurité des personnes et des biens, mais de débarrasser la police nationale des tâches relevant de la circulation, du stationnement et de l'hygiène », estime M. Plasaït, peu convaincu de la sincérité du revirement apparent du maire.

« M. Tiberi est tellement isolé au sein du RPR qu'il essaie ainsi de se rapprocher de DL », analyse Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, qui rappelle que les effectifs policiers ont diminué dans la capitale du temps où Jean-Louis Debré cumulait les fonctions de ministre de l'intérieur et d'adjoint au maire de Paris. A l'époque, le groupe RPR était unanime dans son opposition à l'idée d'une police municipale. Aujourd'hui, il s'efforce d'apparaître cohérent dans son évolution en arguant du fait que, du temps de M. Debré, et avant lui de Charles Pasqua, la délinquance baissait. Une police municipale ne se justifiait donc pas. « Depuis 1995, la municipalité monte en puissance sur le thème de la sécurité », plaide Philippe Goujon (RPR), adjoint chargé de la sécurité, en ajoutant : « Le fait que M. Tiberi annonce la création d'une commission chargée de "l'étude de faisabilité" d'une police municipale est dans le droit fil de nos efforts dans ce domaine. »

Qu'il s'agisse de transférer les pouvoirs de police au maire ou d'autoriser Paris à se doter d'une police municipale, le vote d'une loi est nécessaire. M. Tiberi sait qu'il n'interviendrait pas avant les élections municipales de 2001, d'autant plus que Jean-Pierre Chevènement a estimé, jeudi, qu'il ne s'agit pas d'une « bonne idée ». Le RPR ne sera donc pas contraint de renier la doctrine Chirac sur la police municipale. M. Tiberi tente un coup politique : mettre la gauche en difficulté et doubler l'aile libérale de sa majorité.

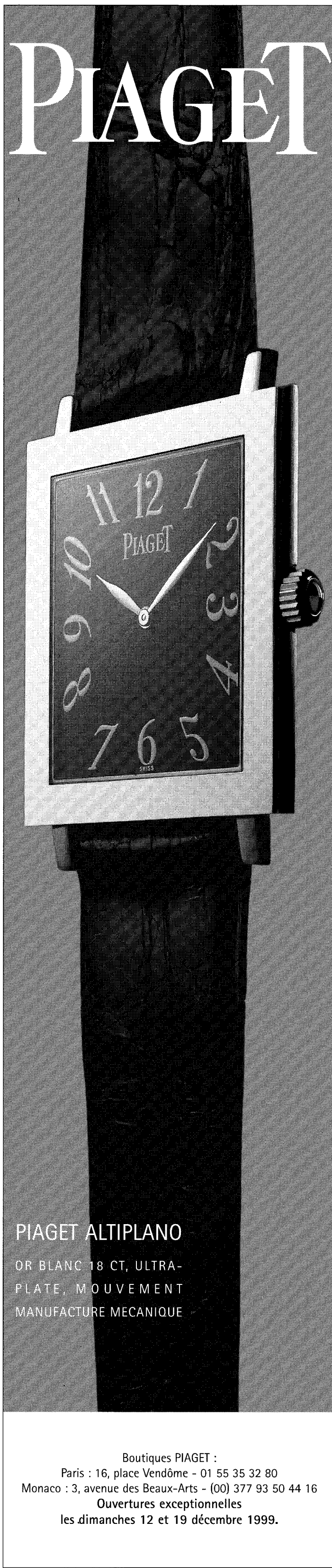
Pascale Sauvage

DÉPÊCHES

■ **EMPLOI** : Alain Rousset et Martin Malvy, présidents (PS) des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, ont signé, mercredi 17 novembre, les statuts d'une société interrégionale d'investissement pour les entreprises « jeunes et innovantes », la Socré (Sud-ouest capital-risque innovation). C'est la première fois que deux régions unissent leurs efforts dans une telle structure. « Nous affichons une démarche volontariste en direction des chefs d'entreprise afin d'offrir des moyens à ceux qui prennent des risques », estime M. Rousset. M. Malvy considère que cette initiative « relance la dynamique du Grand Sud-Ouest » entre deux régions qui s'ignoraient alors qu'elles partagent nombre de complémentarités géographiques et économiques. - (Corresp.)

■ **ENVIRONNEMENT** : selon les résultats d'une enquête réalisée à la demande de l'Institut français de l'environnement (IFEN) et publiée dans Données de l'environnement (n° 49), les départements et les régions ont consacré, en 1996, respectivement 7,4 et 1,2 milliard de francs à l'environnement, soit 15 % des dépenses des administrations publiques. Les interventions des départements concernent prioritairement l'eau, tandis que les régions ont des politiques plus diversifiées.

■ **Quatre conventions ont été signées**, mercredi 17 novembre, à Paris, entre l'Agence des espaces verts de la région Ile-de-France, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Centre ornithologique Ile-de-France et l'Office pour l'information éco-entomologique. Elles ont pour objectifs d'améliorer la collecte des données floristiques, de dresser un inventaire des peuplements d'oiseaux et d'insectes et de lancer des actions d'acquisition, d'aménagement et de gestion des zones humides, des berges et des cours d'eau. Les conventions prévoient aussi la formation continue des éco-animateurs « forestiers juniors ».



PIAGET ALTIPLANO
OR BLANC 18 CT, ULTRA-PLATE, MOUVEMENT MANUFACTURE MECANIQUE

Boutiques PIAGET :
Paris : 16, place Vendôme - 01 55 35 32 80
Monaco : 3, avenue des Beaux-Arts - (00) 377 93 50 44 16
Ouvertures exceptionnelles
les dimanches 12 et 19 décembre 1999.

HORIZONS

REPORTAGE

La mémoire de Renoir

La barre fantôme exhibe ses rangées de fenêtres vides où s'accrochent des lambeaux de stores. Dévasté, le centre commercial, autrefois florissant, n'est plus qu'un dédale crasseux de rideaux de fer. Quelques vestiges résistent : restes d'enseignes qu'on devine, malgré les lettres manquantes et qui rappellent qu'il y a eu, là, des « fruits-primiers », des « marchands de couleurs » et des « auto-écoles », épaves de mobilier, carcasses de voitures calcinées, conservées comme d'étranges sculptures.

Au cœur du quartier sud de la Cité des 4000, la barre Renoir – cent cinquante mètres de long, onze cages d'escalier et quinze étages – surplombe le désastre. Elle doit être démolie, au plus tard, en mars 2000. Quelqu'un a tracé à la craie sur les volets de Mimi, la gardienne des « bâtiments » impairs, ces simples mots : « Adieu Renoir ».

Mimi n'a plus que quatre locataires. Autant dire qu'elle garde les murs. Alors, dans sa loge-bunker, derrière sa porte blindée, elle déprime. Les premières familles ont quitté les lieux début 1997, mais personne ne s'est vraiment bousculé pour accueillir « ceux de Renoir ». Sur les 272 locataires, 28 seulement ont pu quitter le territoire de La Courneuve pour Saint-Ouen, Stains ou Noisy-le-Grand. Vingt-deux ont été expulsés par l'Office. Il reste, aujourd'hui, moins de dix locataires dans la barre : trois familles maliennes, une femme seule, quelques squatters et les deux gardiennes. Pour passer le dernier hiver, l'Office, qui a condamné le système de chauffage, vient de distribuer des petits radiateurs.

M. et M^{me} Gillet ont quatre-vingt-sept ans chacun et sont d'anciens locataires. Relogés à deux pas, dans la tour Leclerc, ils ont une vue imprenable sur leur ancien logement. Pas vraiment gai, mais ils ont tenu à rester aux « 4000 ». En 1969, après avoir été chassés de leur logement parisien, ils ont « décroché » La Courneuve, « grâce », précise M. Gillet, à un député parisien.

Paris, alors, relogait en banlieue ses pauvres, ses immigrés et ses retraités. Construite en 1963, la Cité des 4000 était une de ces enclaves parisiennes, opportunément édifiée en terre communiste au début des années 60. L'Office interrégional de Paris (OIRP), dont l'OPAC reprendra plus tard le patrimoine, était le seul propriétaire et le seul gestionnaire de l'immense cité. La moitié des habitants de La Courneuve réside aujourd'hui encore sur le territoire des 4000. La dévolution à l'Office public HLM de La Courneuve n'a été conclue qu'en 1984.

Les premières années, une première vague de familles juives rapatriées d'Afrique du Nord est arrivée aux 4000, mais la plupart en sont partis avant la fin des années 60. Les ouvriers et les petits employés des premières années – l'électorat du PC – ont, eux aussi, assez vite quitté la cité. Prévoyante, la Ville de Paris avait concentré les grands logements dans quatre barres jumelles : Renoir, Debussy – démolie en 1986 – Ravel et Pressov. Au fil des années, nombre d'Africains polygames, chargés de familles très nombreuses, salariés de la Ville de Paris, ont atterri là et y sont restés. En juillet 1998, il restait neuf familles de ce type à Renoir, la plus nombreuse comptant plus de trente personnes.

Georges Gillet et sa femme parlent pourtant d'un « âge d'or » de la cité, du temps béni où les gardiens faisaient respecter « un règlement intérieur », où l'on s'émervillait de marcher sur du parquet et de posséder une baignoire. De leur fenêtre, ils apercevaient les silhouettes de la tour Eiffel et du Sacré-Coeur. Au premier plan, les toits fumants du bidonville du Franc-Moisin, debout jusqu'en 1971, leur rappelaient, aussi, que d'autres n'avaient pas leur chance d'habiter la « cité bleue » – c'était, alors, sa couleur.

Le vieil homme parle alternativement de la cité et de sa petite maison du Vexin où il bichonne ses cressonnières. C'est la même tendresse qui s'exprime, le sentiment



La barre Renoir de la cité des 4 000 : dans les années 60, on l'appelait la « cité bleue »...

d'être, là-bas comme ici, de quelque part. « Trente ans, résume-t-il, ça ne se raye pas d'un trait de plume. »

Une retraite heureuse aux 4000 : l'expérience n'est pas banale. Les Gillet ne sont, pourtant, pas les seuls à ressentir ce lien, si fort, avec Renoir. Les « anciens » n'oublient, bien sûr, ni l'état d'abandon dans lequel a été laissée l'immeuble, ni l'insécurité croissante qui les a poussés à partir.

« Gamin, on prenait une amende quand on marchait sur les pelouses. La gardienne notait nos noms et nous taxait de 5 francs. Dix ans plus tard, les flics n'entraient plus dans la cité »

Tous, sans exception, parlent aussi de la drogue arrivée au tout début des années 80 et qui a fait des ravages. « Combien de fois j'ai appelé le SAMU », se souvient Mimi, la gardienne. Mais ces anciens ont, aussi, la nostalgie de Renoir.

M. Gilles, l'ancien coiffeur, par exemple. Il a ouvert son premier salon dans le centre commercial de la rue Renoir, puis l'a fermé en 1985, quand c'est devenu trop dur. Il habite, aujourd'hui, « en pavillon », à Aulnay. Quand il évoque sa vie aux 4000, il passe, sans transition, des

« vingt-huit cambriolages » qu'il a subis au souvenir de la synagogue improvisée dans son propre salon de coiffure, des morts par overdose à ces rues commerçantes, « à l'américaine, avec des fleurs, de la musique diffusée par des haut-parleurs et une nocturne une fois par semaine ».

Avec d'autres, M^{me} M., employée à La Poste, M^{me} Baupin, une ancienne gardienne, M. Ahmed, un père de famille comorien qui a quitté Renoir en 1992 et dont les sept frères et sœurs ont fait souche à La Courneuve, M. Gilles a répondu à l'appel du docteur Amar, une autre figure de la cité. Le cabinet du médecin est un refuge, sa salle d'attente, un forum. Après trente ans d'exercice à Renoir, c'est une mémoire de la cité. Il connaît tout le monde, les jeunes et les vieux, les Maliens et les arabes, les petits dealers et les anciens toxicos. Dans ce quartier grand comme une ville, le dernier café a fermé il y a un mois, alors on se réunit dans la salle d'attente, toujours bondée, du docteur Amar.

Ouvriers, commerçants ou petits employés, ces « anciens » représentent la première génération d'habitants, celle du plein-emploi et de l'essor des grands ensembles. La plupart habitent toujours La Courneuve. Avec ses neuf enfants, Paulette Baupin, gardienne en retraite, a habité à Renoir, un six pièces au douzième étage, « porte 2, se souvient-elle, toutes les portes 2 étaient des six pièces, il y en avait un par palier ». En 1970, « quand les ascenseurs ont commencé à tomber en panne », elle a déménagé, sans quitter la cité.

La première vraie fracture dans la vie du quartier a eu lieu un an après son départ, en 1971, quand un jeune a été tué au café le Nerval, rue Re-

noir. En juillet 1983, la mort d'un enfant algérien de dix ans, Toufik, tué d'un coup de fusil par un voisin, a embrasé le quartier. « A chaque drame, il y a eu des départs de commerçants et d'habitants », commente M. Gilles.

JEAN-CLAUDE, la trentaine, a passé son adolescence mouvementée à Renoir. « Gamin, raconte-t-il, on prenait une amende quand on marchait sur les pelouses. La gardienne notait nos noms et nous taxait de 5 francs. Dix ans plus tard, les flics n'entraient plus dans la cité. Qu'est-ce qui s'est passé ? On n'a rien vu venir. »

M^{me} Baradjji, elle, est de celles qui n'ont jamais connu l'âge d'or. Son mari est arrivé là en 1989, elle, plus récemment. Elle n'a connu, de Renoir, que ce logement du quatorzième étage où, les derniers temps, les jours de pluie, l'eau ruisselait dans le salon. Avant d'être relogée, la jeune femme est restée seule dans le bâtiment 9, avec, sous les



« Mimi », gardienne des numéros impairs de la barre Renoir : aujourd'hui, elle ne veille plus que sur quatre locataires...

Construite en 1963 au cœur de la cité des 4 000, à La Courneuve, la « barre » Renoir était un symbole de cette époque du plein-emploi et de l'essor des grands ensembles. Le manque d'entretien, l'insécurité croissante l'ont peu à peu vidée de ses locataires et condamnée à la démolition

depuis janvier 1997, parle d'« impayés génétiques » à propos de certains locataires. L'impayé de loyer est plutôt un mal endémique à Renoir. Jusqu'en 1984, Paris a très cyniquement laissé se dégrader un patrimoine qui représentait moins de 5 % de son parc social. Un contentieux engagé, dès 1972, pour malversations contre le constructeur avait bloqué toute rénovation. Les élus communistes se sont vite rendu compte qu'ils avaient fait l'objet d'un marché de dupes et ils ont réclamé à l'Etat que les 4000 leur soient cédés. L'affaire a pris dix ans. Pendant ce temps, les élus communistes ont organisé la rébellion en impulsant des grèves de loyer. Une fois devenu maîtres des lieux, ils ont eu du mal à expliquer aux habitants qu'il fallait, désormais, payer...

La dévolution s'est faite à des conditions très avantageuses... pour la Ville de Paris. L'OPAC de Paris, déjà présidé par Jean Tiberi, a, finalement, accepté de céder gracieusement les 4000 à La Courneuve, mais avec son passif et à charge, pour elle, de poursuivre le contentieux engagé avec le constructeur. Il ne sera jamais réglé. En revanche, l'Etat octroie à Paris une rallonge de 2 000 prêts pour construire du logement social neuf... dans la capitale. La Courneuve obtient des crédits pour rénover 2 500 logements aux 4000. On repeint quelques cages d'escalier mais la misère, grandissante, balaie vite ces efforts.

DEPUIS 1991, l'Office est en redressement. Il n'est jamais parvenu à remonter la pente et affiche, aujourd'hui, un déficit d'au moins 200 millions de francs. Toutes les subventions pour réhabilitation sont gelées depuis 1994 et Alain Mothu reconnaît qu'il n'a pas les moyens de financer « même un minimum » d'entretien. La mauvaise gestion a eu sa part dans ce gâchis. « On a vu des choses incroyables, dit un observateur de l'époque. Des rappels de charges de 12 000 francs réclamés en une fois à des petits retraités ou des chômeurs, des RMistes qui ne touchaient pas d'aides au logement parce que leurs dossiers n'avaient jamais été instruits. »

A leur tour, Ravel et Pressov, deux barres identiques à Renoir, pourrissent tranquillement. Aucun logement n'y est plus attribué depuis plusieurs années, mais, faute de mieux, on vient, quand même, d'y caser quelques familles « difficiles » délogées de Renoir... Quatre cents procédures d'expulsion seraient, par ailleurs, en cours. « On ne peut pas nous accuser d'être en déficit et nous obliger à garder des ménages qui n'ont jamais payé leur loyer ! », explique Alain Mothu.

Face à cette situation, le Grand projet urbain de La Courneuve paraît un peu dérisoire. L'architecte Paul Chemetov a fait un très beau dessin où il ne manque ni l'« écran végétal » pour dissimuler les parkings, ni les « cheminements piétons » ni la « pépinière d'entreprises ». Mais il est prévu de ne reconstruire que 120 logements, là où 900 devraient disparaître si les barres Ravel et Pressov sont démolies à leur tour.

Marie-Christine Maugan se moque de l'avenir de la cité. Ce qu'elle veut, elle, c'est partir, quitter ce quartier qu'elle n'a pas choisi et retourner vivre à Paris. Désir fou, insensé, quand on habite, depuis onze ans, la barre Renoir. De tous les habitants, elle est d'ailleurs la seule à avoir « demandé Paris ». Elle n'en démord pas et a déjà refusé deux propositions de logement. C'est, pour elle, presque un dû. Paris, après tout, lui doit bien ça pour l'avoir « expédiée » ici, après son divorce. Depuis des mois, elle fait le siège de l'OPAC. Elle a tout fourni, jusqu'aux trente pages de son jugement de divorce et elle attend, retranchée dans son logement. Elle gagne sa vie en tenant un stand devant les Galeries Lafayette du boulevard Haussman. C'est d'ailleurs la Ville de Paris qui lui loue son emplacement. L'OPAC, la préfecture font, depuis des mois, la sourde oreille. Ultime tracasserie : on vient de lui réclamer d'apporter la preuve que son logement allait bien être démolit.

Christine Garin

Citroën mise sur son monospace Picasso pour trouver un nouveau souffle

La marque de PSA veut enrayer le déclin de ses parts de marché

Citroën s'apprête à lancer son nouveau modèle, le petit monospace Picasso. La marque veut se positionner sur ce marché très porteur, défriché

VIGO

de notre envoyé spécial
« Quand on voit nos concurrents sortir des modèles en rafale, on ne peut qu'être impatient. » Le président de la fédération des groupements de concessionnaires automobiles français, Marc Tressol, lui-même concessionnaire Citroën, commençait à trouver le temps long. La Xsara Picasso, dont la commercialisation débutera en janvier, va tenter de redonner des couleurs aux chevrons. Pour cela, Citroën a décidé de se positionner sur le créneau, actuellement très porteur, des monospaces. Depuis 1996, Renault a eu le temps de défricher le terrain. Les petits monospaces représentent 220 000 immatriculations, alors que ce type de véhicules était inexistant avant la sortie du Scenic. Ils ont permis de doper le marché des voitures de gamme « moyenne inférieure », dont ils s'arrogent 8,4 % au premier semestre de 1999. Un développement rapide qui s'est effectué au détriment des berlines, qui ont vu leur part de marché régresser. « Le marché est en croissance, parce que l'offre de produit s'est élargie », souligne Claude Satinet, directeur général de Citroën, « et nous pensons que le marché a encore un fort potentiel de développement », ajoutait-il. Dans ce contexte, Citroën compte vendre près de 70 000 Xsara Picasso en France l'an prochain, et un total de 170 000 en Europe. A titre de comparaison, Renault a vendu près de 77 000 Scenic en France sur les dix premiers mois de l'année, et 215 000 en Europe sur neuf mois. « C'est la première fois que Citroën lance un modèle qui ne se substitue pas à un autre », souligne Marc Tressol, c'est ce qui va vraiment permettre de doper les ventes. »

La marque aux chevrons avait

bien besoin d'un coup de fouet. « Picasso constitue une étape importante de la marque », reconnaît Claude Satinet. A ce titre, 1999 a constitué une année charnière qui révèle quelques paradoxes. Pour la troisième fois consécutive, Citroën s'apprête à battre son record en volume, dépassant pour la première fois le seuil du million de véhicules vendus. « Si l'année 1999 risque d'être honorable, c'est avant tout parce que le marché a été plus porteur que prévu », tempère M. Tressol. Car, dans le même temps, les parts de marché de Citroën se sont effritées. De 12,1 % en 1997 en France, la marque est tombée à 11,6 % en 1998 et arrive péniblement à dépasser les 11 % depuis le début de l'année. « Il y a une dizaine d'années, l'obsession était de faire vivre financièrement Citroën. Cet objectif s'est fait au détriment des produits. Bilan, on a réussi à survivre mais en perdant des parts de marché », résume M. Tressol. Parallèlement, la marque a vu son image innovante s'estomper. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si, pour l'élection de la voiture du siècle, Citroën aligne trois modèles – la Traction, la 2CV et la DS – dont le plus récent date des années 60.

PRODUCTION EN ESPAGNE

Dans ce contexte, le Picasso représente la première étape du rajeunissement de la gamme. Devraient suivre la C3, la 2CV du futur, dès 2001, la C6, vitrine de la marque dans le haut de gamme à partir de 2003, et enfin la remplaçante de la Xantia devrait être présentée au Mondial de l'automobile 2000, en septembre. Le Picasso constitue également une nouvelle avancée dans la politique de plates-formes mise en œuvre par le groupe PSA Peugeot-Citroën. Le groupe a ainsi choisi de

construire son nouveau modèle dans son usine de Vigo, en Espagne. Le choix du site s'est fait sur deux critères : d'abord l'existence à Vigo d'ateliers de peinture pour produire des véhicules hauts. D'autre part, l'usine accueille déjà la berline Xsara et le Berlingo, avec lesquels le petit monospace est amené à « partager un fort taux d'éléments communs », a souligné Jean-Martin Folz, le président de PSA, ce qui permettra de réduire les coûts. Cette plate-forme commune est l'une des trois dont PSA veut disposer d'ici à 2001 pour produire l'ensemble des gammes de Peugeot et Citroën. D'autre part, avec le Picasso, PSA bat son record en durée de conception : moins de trois ans. Conséquence : les investissements ont pu être contenus à hauteur de 2,35 milliards de francs, dont 1 milliard dans l'usine de Vigo.

Dès la mi-2000, 800 Picasso devraient sortir des usines chaque jour. Face à la confirmation du succès des petits monospaces, « Citroën a sensiblement revu à la hausse ses objectifs : au début du

projet, il y a trois ans, nous tablions sur 300 véhicules par jour », explique Jean-François Poluzot, directeur du projet. Une centaine de véhicules par jour seront produits, à partir de 2001, dans l'usine brésilienne de PSA, en cours de construction à Porto Real. Pour faire de la place aux Picasso à Vigo, la production des berlines Xsara sera progressivement transférée dans les usines de Rennes en France et de Villaverde en Espagne. Malgré cette réorganisation industrielle, le problème sera de fournir la demande. « Nous nous plaçons plutôt dans une situation de pénurie », avance Claude Satinet. Un optimisme partagé par le réseau commercial : « L'ensemble des concessionnaires Citroën ont déjà commandé plus de 10 000 voitures », souligne M. Tressol. Pour le précédent lancement, celui de la Xsara, nous en avions commandé cinq fois moins. Ce n'est pas gratuit, Citroën nous facture ces voitures. Si nous les commandons c'est que nous comptons les vendre. »

Stéphane Lauer

NOMINATIONS

La CFE-CGC Banques se réorganise

LA RECOMPOSITION du secteur bancaire n'est pas sans conséquence sur les organisations syndicales de ce secteur. La CFE-CGC, deuxième syndicat de la branche derrière la CFDT, vient de rassembler, au sein d'une même fédération, le Syndicat national de la banque (SNB), interlocuteur de l'Association française des banques (AFB), avec le Snea, qui regroupe les 53 caisses régionales

■ **MINISTÈRE DE L'EMPLOI :** Rose-Marie Van Lerberghe (52 ans, ENA), déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle au ministère de l'emploi depuis juillet 1996, a annoncé qu'elle quitterait ses fonctions à la fin novembre. Précédemment DRH de Danone, M^{me} Van Lerberghe intègrera un cabinet de consultants. ■ **GUCCI :** Mark Lee, depuis 1997 responsable du développement commercial de toutes les marques de produits Gucci, devient PDG d'Yves Saint Laurent Couture, repris par la célèbre maison de Florence. ■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE :** Serge Tchuruk, président d'Alcatel, devient administrateur de la Société générale. Il remplace André Lévy-Lang, ancien président du directoire de Paribas.

du Crédit agricole, ainsi qu'avec les syndicats qui représentent les caisses nationales du Crédit agricole mais aussi ceux du Crédit mutuel, des banques populaires et des établissements financiers. Seuls la Banque de France, le Crédit foncier et la Caisse des dépôts continuent de faire bande à part. A la tête de la nouvelle fédération nationale des syndicats des établissements de crédit (FNSEC), Gérard Labruno, récemment élu président du SNB, et trois vice-présidents : Michel Fournier (Snea), François Kadysz (Crédit agricole) et Yves Guérif (Crédit mutuel).

■ **CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL :** Jacques Dermagne, le nouveau président (représentant le Medef) du Conseil économique et social, a choisi un homme marqué à gauche pour diriger la communication du CES : Pierre-Alain Douay (51 ans, Sciences-Po), ancien collaborateur de Pierre Mauroy, dernièrement chargé de mission à la RATP. ■ **AEROSPATIALE :** Gerhard Schulz (51 ans, ENA), précédemment responsable administratif et financier du consortium Euromisile, devient directeur administratif et financier d'Arianespace.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01 42 17 21 67.

Plus de deux ans d'attente avant un nouveau modèle

POUR UN CONSTRUCTEUR généraliste, deux ans et deux mois sans lancer la moindre nouveauté, c'est long. Depuis l'apparition de la Xsara, en septembre 1997, Citroën a meublé l'attente avec les moyens du bord. Quatorze mois avant la date de commercialisation, fixée au 3 janvier 2000, la marque avait dévoilé le Picasso lors du Mondial de l'automobile de Paris, en 1998. Un monospace dérivé de la Xsara et ainsi baptisé par la grâce d'un accord conclu (pour un montant jalousement gardé secret) avec les héritiers de l'artiste. Faute de rencontrer le succès, une opération de « pré-vente » improvisée fut discrètement interrompue au bout d'un mois.

Commercialisé à des tarifs de lancement allant de 109 900 francs à 129 900 francs, le Picasso s'insère dans le marché très dynamique des monospaces de gabarit moyen, ces voitures qui attirent des familles à la fois plus jeunes et plus aisées que la moyenne. Devant le succès remporté depuis trois ans par le Renault Scenic, récemment renouvelé, deux autres marques ont réagi en 1999. La Fiat Multipla cultive une ligne ultra-originale et une architecture peu banale (deux rangées de trois sièges) alors que l'Opel Zafira offre sept places et un astucieux mécanisme permettant d'occulter les deux derniers sièges. Alors que les gros monospaces Peugeot 806 et Citroën Evasion ne sont que de pâles copies de l'Espace, le Picasso joue sa propre partition.

Assez proche du Scenic dans sa conception générale (cinq places, des rangements jusque sous le plancher), il se distingue par sa taille (4,27 mètres, dix centimètres de plus que la Renault), son empattement long et une allure résolument ovoïde face aux concurrentes, plus trapues. Il en résulte une habitabilité record et un coffre plus que généreux. Les trois sièges arrière sont de taille identique, et celui du milieu coulisse

pour dégager de la largeur aux coudes. La suspension (spécialité du groupe PSA) n'est pas hydraulique, mais c'est un modèle de confort et de stabilité, alors que la position de conduite, bien que légèrement surélevée, correspond à celle d'une berline. On apprécie en particulier l'emplacement du levier de vitesses, bien à portée de main sur la planche de bord qui accueille, en position centrale, une instrumentation digitale très inspirée de l'Espace mais moins lisible.

Selon Citroën, 60 % des ventes du Picasso porteront sur le moteur diesel HDi (2 litres de cylindres, 90 chevaux). Le reste se partagera entre les deux moteurs essence, un inédit 1,8 litre (117 chevaux) et un 1,6 litre (90 chevaux) qui n'est manifestement pas à la hauteur.

MANQUE D'INSPIRATION

Gros cocon confortable, le Picasso est un peu moins bien motorisé que le Scenic et un peu plus encombrant, mais le principal regret est ailleurs, dans le décalage entre l'esprit de cette voiture et son style intérieur. Une auto répondant au nom de Picasso, invoquant des « valeurs de modernité et de convivialité » mérite un agencement plus original, des coloris plus gais, des matériaux moins ternes.

Le dessin du hayon arrière trahit un autre léger manque d'inspiration. Heureusement, la face avant est élégante et le profil, rythmé par la disposition en arche des vitres latérales, d'une belle fluidité.

Le Picasso, qui marque un changement du mode d'appellation des Citroën, ponctue la fin d'une période de vaches maigres pour le double chevron. Il faut aussi espérer qu'il augure une meilleure répartition des rôles entre les deux marques du groupe PSA. Cette fois, il n'est pas prévu de lancer un alter ego portant l'écusson du lion Peugeot.

Jean-Michel Normand

TABACALERA

Actionnaire de la Seita, vous avez jusqu'au 23 novembre pour échanger vos actions et participer à la création d'Altadis

Offre Publique d'Echange

6 actions Seita pour 19 actions Tabacalera + un dividende exceptionnel de 5 € net

Logique à saisir

www.seita.fr

Une note d'information visée par la COB relative à l'Offre Publique d'Echange de Tabacalera sur Seita ayant reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse n° 99-1276 en date du 15 octobre 1999 est à la disposition du public, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier habituel ou de la Seita.

N° Azur 0 800 56 67 67

VALEURS EUROPEENNES

Les valeurs des télécoms étaient très recherchées jeudi 18 novembre. Le titre Mannesmann a bondi de 5,52 % à 207,50 euros, les investisseurs ayant anticipé le lancement d'un raid sur le britannique Vodafone AirTouch...

ne jeudi sur un gain de 6,84 %, grâce à l'accueil favorable à son plan de restructuration dévoilé mardi. L'action du sidérurgiste anglo-néerlandais Corus a gagné 6,28 % jeudi, poursuivant sur sa lancée de la veille, à la suite de son entrée dans l'indice MSCI.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57, % Var. veille. Includes sectors like Automobile, Banques, and Télécommunications.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57, % Var. veille. Includes sectors like Pharmacie, Énergie, and Services Financiers.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57, % Var. veille. Includes sectors like Conglomérats, Télécommunications, and Construction.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57, % Var. veille. Includes sectors like Services Financiers, Commerce Distribution, and Haute Technologie.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57, % Var. veille. Includes sectors like Produits de Base, Consommation Cyclique, and Alimentation et Boisson.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57, % Var. veille. Includes sectors like Services Financiers, Commerce Distribution, and Haute Technologie.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57, % Var. veille. Includes sectors like Produits de Base, Consommation Cyclique, and Alimentation et Boisson.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57, % Var. veille. Includes sectors like Services Financiers, Commerce Distribution, and Haute Technologie.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57, % Var. veille. Includes sectors like Produits de Base, Consommation Cyclique, and Alimentation et Boisson.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57, % Var. veille. Includes sectors like Services Financiers, Commerce Distribution, and Haute Technologie.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57, % Var. veille. Includes sectors like Produits de Base, Consommation Cyclique, and Alimentation et Boisson.

Table with 5 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57, % Var. veille. Includes sectors like Services Financiers, Commerce Distribution, and Haute Technologie.

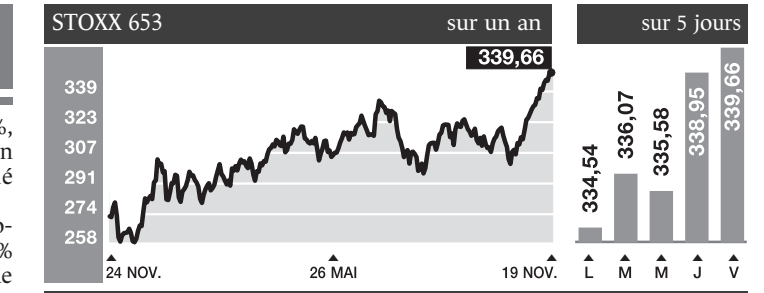


Table of stock prices for various companies including HPI, HUNTER DOUGLAS, KLM, HILTON GROUP, MOULINEUX/IRM, etc.

Table of stock prices for various companies including MONTEDISON, NESTLE N, KONINKLIJKE NUM, PARMALAT, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB PARTI, ADECCO N, ALSTOM, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

Table of stock prices for various companies including ROYAL DUTCH CO, SHELL TRANSP & G, SMIEDING -A, etc.

Table of stock prices for various companies including 3I, ALMANJI, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

Table of stock prices for various companies including ACCOR/IRM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, AIRTOURS PLC, etc.

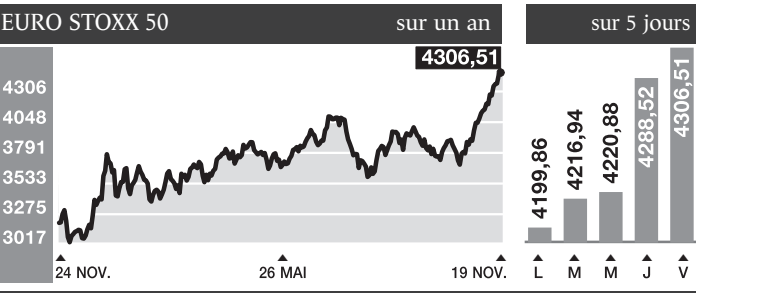


Table of stock prices for various companies including POHJOLA YHTYMAE, PRUDENTIAL, RAS, ROYAL SUN ALLIA, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB PARTI, ADECCO N, ALSTOM, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

Table of stock prices for various companies including ROYAL DUTCH CO, SHELL TRANSP & G, SMIEDING -A, etc.

Table of stock prices for various companies including 3I, ALMANJI, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

Table of stock prices for various companies including ACCOR/IRM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, AIRTOURS PLC, etc.

Table of stock prices for various companies including ACCOR/IRM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, AIRTOURS PLC, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with 3 columns: Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57. Includes sectors like Amsterdam and Bruxelles.

FRANCFORT

Table with 3 columns: Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57. Includes sectors like Commerce Distribution and Haute Technologie.

BRUXELLES

Table with 3 columns: Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57. Includes sectors like Commerce Distribution and Haute Technologie.

AMSTERDAM

Table with 3 columns: Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57. Includes sectors like Commerce Distribution and Haute Technologie.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table with 3 columns: Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57. Includes sectors like Commerce Distribution and Haute Technologie.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table with 3 columns: Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57. Includes sectors like Commerce Distribution and Haute Technologie.

ASSURANCES

Table with 3 columns: Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57. Includes sectors like Commerce Distribution and Haute Technologie.

SERVICES COLLECTIFS

Table with 3 columns: Cours en euros, % Var. veille, 19/11 09h57. Includes sectors like Commerce Distribution and Haute Technologie.

www.lemonde.fr FOOT EN DIRECT

★ CODES PAYS ZONE EURO FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

FINANCES ET MARCHÉS

LE MONDE / SAMEDI 20 NOVEMBRE 1999 / 25

VALEURS FRANÇAISES

Comme dans le reste de l'Europe, les valeurs liées au secteur des télécoms continuent d'être très recherchées, vendredi 19 novembre, quelques minutes après le début des transactions. L'action France Télécom progressait de 1,52 %, à 107,2 euros, son plus haut depuis le début de l'année. Celle de Vivendi gagnait de 0,73 %, à 75,6 euros. Le titre Bouygues s'appréciait de 1,41 %, à 433 euros. Le groupe Jean-Claude Decaux a démenti, jeudi, qu'il négociait une revente de sa participation dans Bouygues Telecom, tout en répétant que cette participation ne faisait pas partie de son cœur de métier. Par ailleurs, 880 000 nouveaux abonnés aux services de téléphonie mobile des trois opérateurs ont été enregistrés en octobre. Le titre Crédit Lyonnais affichait un gain de 1,08 %, à 30 euros, vendredi matin. La banque privatisée en juin a annoncé un triplement de son résultat sur neuf mois, qui a atteint 411 millions d'euros, soit 2,7 milliards de francs. L'action La Rochette poursuivait, vendredi matin, sa hausse entamée depuis plusieurs séances. Elle grimpait de 9,96 %, à 8,17 euros, son plus haut depuis le début de l'année. Le titre ST Microelectronics continuait d'être bien orienté, vendredi matin, bénéficiant du record établi, jeudi, par l'indice Nasdaq des valeurs technologiques américaines. Il s'inscrivait en hausse de 2,27 %, à 117,1 euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 19 NOVEMBRE Cours relevés à 09 h 50 Liquidation : 23 novembre

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists various companies like B.N.P. (T.P.), Renault, and others.

Main table of stock market data with columns for company names, previous price, current price, change, and volume. Includes companies like BIC, B.S., B.N.P., Bouygues, and many others.

Table of international stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists companies like American Express, A.T.T., Barrick Gold, etc.

Table of international stock market data (continued) with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists companies like American Express, A.T.T., Barrick Gold, etc.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation... DÉRIVÉS DERNIÈRE COLONNE R (1): Lundi daté mardi; Mardi daté mercredi; Mercredi daté jeudi; Jeudi daté vendredi.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 18 NOVEMBRE Une sélection. Cours relevés à 17 h 35

Table of new market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ADL PARTNER, AB SOFT, Alphamedia, etc.

SECONDE MARCHÉ

VENDREDI 19 NOVEMBRE Une sélection. Cours relevés à 09 h 50

Table of second market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ADALPHARMA, ASSUR.BQ.POP, ASSYSTEM, etc.



Nouvelle Bora Break TDI 115. Boîte 6 vitesses. Même chez Volkswagen on n'a jamais fait mieux.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 18 novembre

Table of SICAV FCP data with columns for 'Valeurs unitaires en euros', 'Valeurs unitaires en francs', 'Date cours'. Lists various funds like AGIPI, DNP, CDC Asset Management, etc.

Table of FCP data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists various funds like ÉCUR. CAPITALISATION, ÉCUR. DYNAMIQUE, etc.

Table of FCP data (continued) with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists various funds like ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION, etc.

Table of FCP data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists various funds like KALEIS SÉRÉNITÉ D, LATITUDE, etc.

Table of FCP data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists various funds like LCF E DE ROTHSCHILD BANQUE, LCF E DE ROTHSCHILD BANQUE, etc.

Table of CDC Asset Management data with columns for 'Livret B. INV.D PEA', 'NORD Sud DÉVELOP. C.', 'NORD Sud DÉVELOP. D.', 'CAISSE D'ÉPARGNE', 'ÉCUR. ACT. FUT.D PEA', 'ÉCUR. ACTIONS EUROP. C.'.

Table of FCP data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists various funds like ÉCUR. CAPITALISATION, ÉCUR. DYNAMIQUE, etc.

Table of FCP data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists various funds like KALEIS SÉRÉNITÉ D, LATITUDE, etc.

★ Hors francs. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99. 1209,13

Grâce à Bernard Champey, la boule lyonnaise ignore les frontières

A quarante-huit ans, le champion surdoué de cette discipline, qui n'a jamais exercé le moindre métier, a converti bon nombre de contrées éloignées (Chine, Etats-Unis) aux joies du jeu. Il est une des figures du championnat du monde, qui a lieu à Lyon

Le championnat du monde de boule lyonnaise, qui se dispute jusqu'au dimanche 21 novembre, rassemble 32 pays sur le boulo-drome Edouard-Herriot de Lyon (Rhône). Ce sport, qui couronne ré-

gulièrement des amateurs français ou italiens, est en pleine phase d'expansion. La Fédération internationale (FIB) poursuit depuis quelques années une politique de développement géographique

qui commence à porter ses fruits. Grâce à des hommes comme Bernard Champey, quarante-huit ans, surdoué «*ascendant paresseux*», champion du monde dès sa dix-huitième année, devenu, selon l'ex-

pression de son ami chanteur Claude Nougaro, un «*boule-trotter*», la Chine ou bien encore les Etats-Unis ont cédé aux charmes de ce jeu antique qui s'épanouit si bien entre Rhône et Saône.

LYON

de notre envoyé spécial

Claude Nougaro l'a surnommé «*boule-trotter*». Lui se plaît en «*Kerouac de la boule*» et se rêve en «*Buffalo des boulo-dromes*». Jean Ferrat lui dispute quelques points quand il tire sur la place d'Antraigues (Ardèche) et Jean-Claude Skrela, l'ancien entraîneur du XV de France, l'observe, admiratif, quand il pointe à Colomiers (Haute-Garonne). Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, préface quelques-unes de ses œuvres et les Chinois lui savent gré de les avoir initiés au jeu de boules.

Bernard Champey, quarante-huit ans, toulousain d'adoption,

Un jeu à vocation planétaire

● **La boule lyonnaise** regroupe quatre disciplines : le jeu traditionnel en simple et en double, dont le but consiste dans les deux cas à placer un maximum de boules le plus près possible d'un objectif appelé «*but*», au risque de les voir chasser par un «*tir*» adverse ; le tir de précision, au cours duquel chaque joueur tire à deux reprises, avec élan, sur chacune des onze cibles disposées de 13 à 18 mètres plus loin, et dont certaines sont cachées par un «*obstacle*» (boule rouge), qui ne doit pas être touché ; le tir progressif, qui voit le joueur remonter puis descendre l'aire de jeu pour tirer successivement sur deux séries de six boules.

● **La Fédération internationale** de boules (FIB), qui concerne la boule lyonnaise, mais pas le jeu provençal ou la pétanque, a vu le jour en 1946 et rassemble actuellement 40 pays.

● **Depuis la création** du championnat du monde (1954 pour le jeu traditionnel, 1984 pour les tirs), les titres ont été partagés entre la France et l'Italie, seule la Croatie parvenant à s'emparer de la couronne du tir de précision en 1993.

natif de Romans (Drôme), est un bouliste d'exception, un peintre de talent, un écrivain de chansons, une sorte de troubadour de la «*Lyonnaise*» qui vagabonde de villes en pays, de pays en continents. Champion du monde de cette spécialité qui s'épanouit si bien entre Rhône et Saône alors qu'il avait à peine quatorze ans, Bernard Champey a déserté les bancs de l'école pour prendre la poudre d'escampette, rouler sa bosse tout autant que ses boules, sans jamais exercer le moindre métier.

C'est que l'homme est un doué «*ascendant paresseux*», tel qu'il aime à la dire. Comme tous les doués, il possède le génie du geste et un art consommé de la précision. «*J'ai eu de la chance, dit-il. J'ai toujours rencontré les gens qu'il fallait.*» Yao Zihan, professeur de français à l'université de Pékin, compte parmi ceux-là. De petite taille, le regard filtré par des verres soutenus d'une épaisse monture, ce Chinois d'une cinquantaine d'années est un féroce d'échecs qui préside la fédération de boules chinoise née il y a près de dix ans, quand Bernard Champey a importé le jeu dans l'Empire du milieu.

Depuis mardi 16 novembre et jusqu'au dimanche 21 novembre, les voilà l'un et l'autre à Lyon, entre rafales de neige et gorgées de beaujolais nouveau, au Mondial de boule lyonnaise à l'abri du boulo-drome Edouard-Herriot. Bernard Champey est mandaté par la Fédération internationale de boules (FIB) auprès de la Chine qui, pour la première fois dans l'histoire de ce sport, figure au nombre des participants de l'épreuve reine à laquelle participent 32 nations.

C'est en 1985 que Bernard Champey pose pour la première fois ses «*outils*» sphériques sur la terre chinoise. Arrivé par Hongkong, il effectue une véritable tournée de démonstration

de Shangai à Pékin, en passant par Siam, Nankin et quelques autres grandes villes. Financé par un mécène suisse, il rencontre Yao Zihan lors d'un tournoi d'échecs à Lugano. «*C'est grâce à lui qu'on a pu entamer des discussions avec les autorités chinoises*, raconte le joueur. *Contrairement à nos traditions, en Chine, le jeu de boules se développe d'abord dans les universités. Ce n'est pas encore une pratique populaire. Il y a environ un million de Chinois qui le connaissent et, actuellement, on essaie de le faire entrer dans les usines.*»

UN VÉRITABLE AMBASSADEUR

Parti de sa région natale quand il avait dix-huit ans avec le titre de plus jeune champion du monde, il a d'abord tapé la boule en Italie, à Turin, où il a vécu deux années, financé – à cette époque on ne parlait pas encore de sponsoring – par une entreprise de métallurgie. C'est là qu'un notaire toulousain, riche et philanthrope, le repère et le fait venir dans la ville rose. De

compétitions en tournois, cet artiste du tir et du point gagnant entame alors une existence de nomade se laissant porter là où ses boules le mènent.

C'est ainsi que, dans les années 70, il parcourt durant plusieurs mois les Etats-Unis, en véritable missionnaire de son jeu. De Denver (Colorado) à Las Vegas (Nevada), il file de ville en ville, invité le plus souvent par des immigrants d'origine italienne qui ont su faire fortune. Une fois, le tailleur de Franck Sinatra, John Bernazani, lui paie un séjour dans la suite d'un palace de Las Vegas pour le faire jouer devant les casinos. Une autre fois, un ancien résistant communiste italien de la région de Trévis, connu quelques années auparavant au boulo-drome d'Aucamville, dans la banlieue de Toulouse, où la sono chantait «*Bandiera Rossa*», l'accueille dans le Colorado. Puis il s'installe quelques semaines en Californie et parcourt la côte de San Francisco à San Diego, avant de s'envoler vers La Nouvelle-Orléans.

Aux Etats-Unis, on joue une version «l'italienne»

LOS ANGELES

correspondance

La diaspora italienne a importé quatre produits culturels d'exception sur le sol américain : la mafia, la pizza, une nouvelle manière de filmer les westerns et le jeu de bocce. Méconnu, le *bocce*, synonyme transalpin de la boule lyonnaise, fait pourtant partie intégrante de la sociologie italo-américaine depuis le début du siècle. En dépit de quelques particularismes locaux, ses règles sont similaires à celles de la boule lyonnaise traditionnelle et sa popularité auprès des Américains de souche ne cesse de croître.

«*Aux Etats-Unis, le bocce suit la même évolution que le soccer*, note Rico Danielli, le président de la Wonderful World of Bocce Association (WWBA), la fédération américaine de la discipline. *Il y a vingt-cinq ans, ici, personne ne jouait au football européen. Aujourd'hui, il y a des terrains de soccer éparpillés un peu partout. Et, tous les week-ends, des dizaines de millions de jeunes Américains pratiquent. Dans une trentaine d'années, le bocce aura conquis l'Amérique de la même façon. J'en suis intimement persuadé.*»

Les quelque 3 200 licenciés de la fédération de bocce peuvent se targuer d'avoir élu un président très optimiste. Mais la WWBA n'est qu'une simple façade juridique sans réels pouvoirs, qui tente d'organiser la vie associative du millier de clubs américains. Outre-Atlantique, plus de trois millions de personnes auraient déjà été séduites par les charmes de ce sport de boules qui se joue surtout dans quatre zones urbaines à forte présence italienne : Chicago, Boston, New York et San Francisco. La Californie du Sud et la Floride ont pris le wagon en marche.

«*Les Américains d'origine italienne de la troisième ou de la quatrième génération ont redécouvert cette face oubliée de leur patrimoine culturel*, souligne Louis Toulon, le président de la Fédération américaine de pétanque. *Mais le bocce est en passe de devenir le sport favori de la haute société.*» Exemple concret : tous les vignobles classés de la Napa Valley, au nord de San Francisco, ont récemment bâti des boulo-dromes de luxe destinés au *bocce*. Une autre façon d'attirer la clientèle fortunée.

UNE AFFAIRE COMMUNAUTAIRE

Introduit en 1932 à Springfield (près de Boston) par des immigrants italiens, le *bocce* reste, aujourd'hui encore, une affaire communautaire. Le championnat des Etats-Unis s'est déroulé il y a quelques mois à l'Italian Athletic Club de Stockton (Californie). Sur le podium masculin des simples, trois américains d'origine italienne : Lio Giannotti, Tony Panzeri et Paolo Cueno. De même, trois des cinq sélectionnés de l'équipe des Etats-Unis aux championnats du monde ont des racines méditerranéennes.

«*Les Américains d'origine non italienne commencent néanmoins à disputer notre vieille domination*, indique Rico Danielli. *C'est une excellente chose, car ils apportent le sens de la compétition et l'esprit d'émulation qui nous manquaient. A force de jouer entre nous, nous commençons à nous ennuyer.*» Les temps changent, la preuve : en 2000, à San Francisco, un tournoi international devrait opposer la sélection américaine à l'équipe de Chine. Une version truculente de la «*diplomatie du ping-pong*», en quelque sorte.

Paul Miquel

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME** : le conseil de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) réuni à Monaco, jeudi 18 novembre, a confirmé à l'unanimité Lamine Diack dans son intérim à la présidence de l'IAAF. Le Sénégalais, âgé de soixante-six ans, occupe de fait la fonction depuis le décès de l'Italien Primo Nebiolo le 7 novembre à Rome. Il devrait y demeurer jusqu'au prochain congrès, prévu en août 2001, lors des championnats du monde en plein air d'Edmonton (Canada).

■ **TENNIS** : Martina Hingis et Venus Williams se retrouveront en demi-finale du Masters féminin, samedi 20 novembre, à New York, grâce à leur victoire respective, vendredi 19 novembre, sur la Française Mary Pierce (6-1, 6-2) et l'Autrichienne Barbara Schett (6-4, 7-6 (7/2)).

■ **VOILE** : le bateau *Luna-Rossa* du Défi Prada Challenge pour la Coupe de l'America a emporté une nouvelle victoire, vendredi 19 novembre, dans le golfe d'Haraiki (Nouvelle-Zélande), en dominant, au cours de la 11^e journée de la deuxième poule de qualification de la Coupe Louis-Vuitton, éliminatoire de la célèbre épreuve, le Défi américain *Abra-cadabra*. En 19 régates, *Luna-Rossa* n'a été battu qu'une seule fois par *Stars-and-Stripe*, un des cinq Défis américains. 6^e-Sens, le bateau du Défi français Bouygues Telecom-Transiciel, était exempté de cette journée. *Luna-Rossa* occupe toujours la première place du classement, où 6^e-Sens apparaîtrait en huitième position.

Yves Bordenave

www.club-internet.fr

CLUB
internet

Votre budget Internet, ce n'est pas seulement le prix de l'abonnement, qu'il soit payant ou gratuit. C'est aussi et surtout le **coût des communications téléphoniques Internet**. Alors comment maîtriser votre budget ?

Avec Club-Internet, pour seulement 97F par mois, tout est compris :

- l'abonnement à Club-Internet pour 77F,
- le forfait **20F-20H** de communications téléphoniques Internet, soit **1F de l'heure** ⁽¹⁾,
- et bien sûr l'assistance personnalisée disponible 7 jours sur 7*.

Kit gratuit au 0 801 800 900 (appel local), sur www.club-internet.fr, sur 3615 CLUBINTERNET (0,85F/mn) ou dans les Relais H (gares, métro, aéroports).

(1) Au-delà du forfait mensuel, la minute supplémentaire est à 0,28F.

* hors coût téléphonique : 0,99F/mn

Les nouveaux décors de la nuit

Ambiance, couleurs, mobilier et cuisine soignés s'associent pour permettre aux restaurants récemment ouverts à Paris de devenir des lieux à la mode

LE MAN RAY, LÔ Sushi, l'Asian, l'Alcazar, Homero, le Spoon, l'Etoile, la Terrasse, la Gare, l'Appart, l'Avenue, le Barrio latino, le Café Marly, l'Hôtel Costes, la Grande Armée... la liste est longue et loin d'être exhaustive. Tous ces restaurants ont en commun d'être apparus en cette fin de décennie 90. Ultime marque d'un siècle qui s'achève et première pierre dans celui qui s'annonce, ces nouveaux lieux marquent une nouvelle façon de se mettre à table et de se retrouver entre connaissances et amis. Ces lieux ont l'avantage de vouloir allier cuisine et ambiance, plaisir de manger et bien-être. Une recette qui les a propulsés en tête des endroits parisiens à la mode. Là où personnalités (du show-biz, essentiellement) et clients inconnus se côtoient... pour voir et être vus.

Bien manger, voilà le sésame qui sert d'introduction au discours de tous les propriétaires de ces nouvelles tables. « Il était courant d'entendre dire d'un endroit branché qu'il était bien mais qu'on y mangeait mal », souligne Tony Gomez, directeur de l'Etoile. Les propriétaires de la nouvelle vague de restaurants branchés ont pris soin de corriger ce défaut. Ils ont aussi été soucieux des prix. Pour la plupart, la carte reste chère mais des menus abordables permettent de ne pas fermer la porte aux portefeuilles modestes. Une condition indispensable au respect de cette volonté de métissage (d'âge et de catégorie sociale) que chacun revendique.

Le « bien manger » mérite son écrin. Tous ces restaurants ont apporté un soin tout particulier à leur décor. Partant du principe que l'environnement crée l'ambiance, ces lieux de convivialité ont recherché un style propre. De l'Hôtel Costes, décoré par Jacques Garcia (tentures baroques, velours grenat sur fauteuils frangés habillent généreusement ce restaurant aux allures d'opéra) à l'Alcazar de Sir

Conran, qui a tiré d'un lieu chargé d'histoire un espace contemporain, dépouillé et clair comme la verrière qui le structure... la palette est large et contrastée.

Beaucoup de ces restaurants ont aussi trouvé leur « genre » dans l'esprit du voyage. C'est le cas du Man Ray, dont la décoration, signée Miguel Cancio, fait référence à l'Orient : cariatides géantes inspirées des balcons indiens rythment une salle au volume impressionnant, mandalas (traités en vitraux)

Première pierre dans le siècle qui s'annonce, ces lieux marquent une nouvelle façon de se mettre à table et de se retrouver entre amis

incrustés dans le plafond et bassin aux faïences d'or et turquoise se renvoient leurs éclats de lueurs colorées. Des lustres aux formes et proportions extravagantes dévoilent, pour peu que l'on y prête attention, une passementerie hautement sophistiquée.

A deux pas du Man Ray, l'Asian nous plonge dans l'univers d'une Asie contemporaine. Dans une architecture en béton de Jean-Michel Wilmotte, le décorateur François Wapler est parvenu à aménager un espace chaleureux fait de panneaux de tissus lourds, de bois et de bambous. Le charme tient à un savant mélange de matières et de couleurs chaudes, de références culturelles asiatiques revisitées pour mieux les inscrire dans la modernité, de détails subtils qui

s'offrent seulement à l'indiscrétion des regards. Une des belles idées (inspirées des temples asiatiques) est aussi le long couloir étroit (initiatique) qui soudain débouche en contre-plongée sur un volume superbe, à deux niveaux : le bar et le restaurant.

Horizons lointains encore chez Homero, un endroit qui cherche à évoquer, sans les copier, les univers de Pierre Loti et de Joseph Conrad. Ce restaurant feutré aux tons ocre, verts et tabac, qui crée, de jour, l'impression d'être au soir tombant, diffuse une idée passagère du voyage – réel ou imaginaire – où se mêlent les « ambiances confuses de Tanger, de Malte, de Zanzibar et des ports de la côte des Malabars ». Un parti pris qui peut provoquer chez le visiteur ce sentiment étrange du temps suspendu.

Destination Japon pour LÔ Sushi, le restaurant aménagé par Andrée Putman dont la décoration a entièrement été pensée en fonction de l'élément principal (et imposant) de la salle : le comptoir roulant en boucle qui fait défiler les sushis. Comptoir lumineux en verre sablé, tablettes de wengé, hauts tabourets aux pieds aluminium répondent au dépouillement souhaité des lieux, conçus pour passer un court instant seulement.

Alain Ducasse l'a clairement énoncé : « Dans mes voyages, j'ai rencontré des produits et des techniques qui me passionnent. J'ai eu envie de les faire se rencontrer et de les partager. » C'est cet esprit que reflète la cuisine de son nouveau restaurant, le Spoon, ouvert en décembre 1998. Dans ce lieu où chaque menu peut se composer comme un puzzle, les assiettes se garnissent d'ingrédients et de préparations venus de tous les coins du monde. Cette inspiration libre et ouverte se retrouve aussi dans la composition des tables qui marient couverts traditionnels et baguettes, assiettes différentes pour



chaque convive. Sur les chemins de tables en lin blanc dont les pans sont pris dans un cadre en wengé, les couleurs, les formes et les matières des objets de la table créent un jeu de composition soigné à l'excès. L'ambiance de jour – stores blancs sur les murs et chaises revêtues de tissus pastels – se distingue de celle de la nuit. Là, les stores disparaissent au profit d'un capitonnage lie-de-vin tendu d'obliques aléatoires de câbles en acier.

Il n'est plus ici question de voyage mais, au contraire, d'ancrage profond sur un monument parisien qui a valeur de symbole. A l'Etoile, l'élément principal du décor, c'est l'Arc de triomphe, visible par toutes les fenêtres hautes qui encadrent la salle du restaurant. Dans cette salle aux dimensions humaines, le décor – tables nappées de blancs, fauteuils clubs en cuir rouge sombre, tentures tabac délicatement irisées – possède la grâce de savoir s'effacer. Histoire de ne faire aucune ombre à la vue qui s'offre à l'extérieur.

Véronique Cauhapé



Au Spoon (photo du bas), dans le 8^e arrondissement, on affiche un esprit de liberté : couverts traditionnels et baguettes se côtoient sur la même table et chaque convive a une assiette différente.

Photos du haut et ci-contre : l'Alcazar, dans le 6^e arrondissement, un espace contemporain, dépouillé et clair, à l'image de la verrière qui le couvre.

Adresses

- **Man Ray**, 34, rue Marboeuf, 75008 Paris. Tél. : 01-56-88-36-36.
- **L'Asian**, 30, avenue George-V, 75008 Paris. Tél. : 01-56-89-11-00.
- **Homero**, 37, avenue de Friedland, 75008 Paris. Tél. : 01-42-89-99-60.
- **Lô Sushi**, 8, rue de Berri, 75008 Paris. Tél. : 01-45-62-01-00.
- **Le Spoon**, 12, rue de Marignan, 75008 Paris. Tél. : 01-40-76-34-44.
- **L'Etoile**, 12, rue de Presbourg, 75116 Paris. Tél. : 01-45-00-78-70.
- **L'Alcazar**, 62, rue de Mazarine, 75006 Paris. Tél. : 01-53-10-19-99.
- **La Terrasse**, 30, rue de Galilée, 75016 Paris. Tél. : 01-47-20-51-51.
- **La Gare**, 19, chaussée de la Muette, 75016 Paris. Tél. : 01-42-15-15-31.
- **L'Appart**, 9, rue du Colisée, 75008 Paris. Tél. : 01-53-75-16-34.
- **L'Avenue**, 41 avenue Montaigne, 75008 Paris. Tél. : 01-40-70-14-91.
- **Barrio Latino**, 46, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris. Tél. : 01-55-78-84-75.
- **Café Marly**, palais du Louvre, 93, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 01-49-26-06-60.
- **L'Hôtel Costes**, 239, rue Saint-Honoré, 7 001 Paris. Tél. : 01-42-44-50-25.
- **La Grande Armée**, 3, avenue de la Grande-Armée, 75116 Paris. Tél. : 01-45-00-24-77.
- **Buddha Bar**, 8, rue Boissy-d'Anglas, 75008 Paris. Tél. : 01-53-05-90-00.
- **Barfly**, 49, avenue George-V, 75008 Paris. Tél. : 01-53-67-84-60.

PUIFORCAT. L'ÉLÉGANCE EST DE TOUTES LES TABLES.

1775 ROYAL 1932 NANTES 1998 WAVE

Paris 8: Puiforcet Matignon : 48, avenue Gabriel. Tél. 01 45 63 10 10 et Puiforcet François 1^{er} : 22, rue François 1^{er}. Tél. 01 47 20 74 27.
Puiforcet Monte-Carlo : 2, avenue des Spélugues. Tél. 00 377 93 50 01 10. Liste des points de vente : 01 49 17 85 10.



PHOTOS DR

A la recherche d'une convivialité perdue

LEUR ORIGINE, tous ces nouveaux restaurants la doivent, pour la plupart, à une autre manière d'appréhender la nuit. En des temps encore proches, les années 80, on aimait finir la journée dans une boîte. Histoire de se retrouver naturellement entre jeunes et moins jeunes, nantis et moins nantis, hommes et femmes, garçons et filles... dans le but unique de passer un bon moment, de danser, de faire la fête.

Ces lieux de métissage qui rassemblaient tout le monde ont, pour la plupart, disparus. « Avant, tout le monde sortait dans les mêmes endroits. Puis l'arrivée de la techno a pratiquement fait fuir la clientèle des plus de trente ans, constate Thierry Klemenik, propriétaire du

Man Ray. Cet éclatement a encouragé la création de nouveaux lieux de mélange : les restaurants-bars. »

UN RITUEL BOUSCULÉ

En changeant de ton et de musique, les boîtes de nuit ont aussi changé les comportements de leurs habitués. « Dans leur course aux décibels, les boîtes ont de plus en plus restreint l'espace de communication entre les gens. Désormais, on danse seul sur des sons qui s'en accommodent très bien, et pour peu que l'on soit adepte de paradis artificiels on fait son voyage et sa fête tout seul. Tous les nouveaux restaurants recréent cette convivialité perdue », remarque Tony Gomez.

Le sacro-saint rituel dîner au restaurant, puis sortie en boîte, s'est

donc trouvé bousculé. On semble aujourd'hui préférer dîner dans un endroit agréable, s'y attarder en écoutant de la musique ou simplement boire un dernier verre. En soignant le décor et l'ambiance, mais aussi le contenu des assiettes, cette nouvelle famille de restaurants a apporté une offre supplémentaire. « Avant, les gens avaient le choix entre le petit restaurant de quartier, la brasserie, le restaurant gastronomique, les chaînes telles que l'Hippopotamus ou le fast-food, précise François Wapler, décorateur de l'Asian. Aujourd'hui, ils peuvent venir dîner à 1 heure du matin sans problème et trouver une ambiance sympathique. »

V. Ca.

LIGNE MASCULINE
Cote à Cote
1 Costume 599 FR\$ (91,3 €)
2 Costumes 1100 FR\$ (167,7 €)

15, 17, BD ST MICHEL 75005 PARIS
25, AV DE WAGRAM 75017 PARIS
30, RUE DE RIVOLI 75004 PARIS
31, RUE DE BOURGOGNE 75007 PARIS

PERRONO - BIJOUX
Anciens - Occasions - Argentierie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"
OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

La cérémonie

par Pierre Georges

RÉPUDIÉ comme médecin infidèle, comme ami indiscret. Chassé du palais. Maudit. Censuré. Condamné. Et maintenant dégradé sur le front de l'honorabilité publique. Incroyable, mais français ! Allons, finissons-en gaiement, avant l'an 2000, avec le siècle des pyramides ! Et vivement, même, par une belle cérémonie disciplinaire, une nuit sans lune, dans la cour de l'Élysée. Qu'on le tonde, ce docteur Gubler, aux favoris trop balzacien pour être honnêtes. Qu'on lui retire son stéthoscope et qu'on le broye céans. Qu'un greffier fasse lecture scrupuleuse du *Journal officiel* de la République française et du châtement exemplaire infligé au double traître au secret médical et d'Etat. Radiation dans l'ordre de la Légion d'honneur. Radiation dans l'ordre du Mérite. Roulez tambours ! Exécution. Qu'on lui arrache le cœur et les médailles avec, et qu'on dépose le tout sur le coussinet de la honte publique et nationale. Ni Dreyfus ni Papon, Gubler !

On ne sait trop ce que l'ancien médecin de François Mitterrand avait fait pour mériter ces honneurs et distinctions. Peut-être pas autre chose que ce qu'il fit : soigner le Prince. Etre son confident aussi et accepter avec lui, pour lui, d'assumer une transparence médicale en verre dépoli. En tout cas, il fut décoré pour cela. Comme sont décorés, on le suppose, en ces mœurs régaliennes, tout ceux qui, à un titre ou à un autre, ont rendu les plus éminents services au plus éminent des serviteurs de l'Etat. Le Mérite agricole pour le jardinier. L'ordre des Arts et Lettres pour le marmiteux-chef. Et la Légion d'honneur ou l'ordre du Mérite, ce sera selon, pour tous ceux qui assurèrent en pleine lumière comme dans l'ombre, et jusqu'aux écoutes téléphoniques,

la sécurité et la sommeil du Pharaon. Et de sa, de ses familles.

Car tel fut notre bon plaisir. Double ration d'honneurs hier pour l'admirable Diafoirus présidentiel. Double ration d'indignité aujourd'hui, dans l'exécution testamentaire zélée d'une présumée fureur posthume contre l'abominable docteur Gubler. François Mitterrand est mort, depuis plus longtemps qu'il n'y paraît vraiment au calendrier. Et sa famille jamais, au grand jamais, tout à son devoir idyllique de mémoire, n'acceptera qu'il soit dit, par celui qui avait charge de le soigner, qu'il fut gravement malade, notre Prince, avant que de mourir. Et qu'il put être à un moment de sa vie, empêché de gouverner vraiment, sinon de régner toujours.

Car tel fut bien le crime du docteur Gubler de dire cette chose-là. Et de le dire trop tôt, dès 1996, comme sur une tombe à peine refermée, dans un livre intitulé le *Grand Secret*. Le livre était déplacé, prématuré en toute hypothèse à l'époque. Et avec toute l'indignation du monde, il fut jugé nécessaire, faute de pouvoir couper la langue du chamebellan indigne, de vivement lui couper l'encre. Ce n'est pas qu'il ne disait pas la vérité. C'est qu'il avait fait serment professionnel de ne pas la dire. Aussi sûrement d'ailleurs qu'il mentait la veille, par omission au moins et en parfait accord avec son illustre patient.

Le siècle se finit. Le *Grand Secret* reste à l'enfer des livres, comme vulgaire ouvrage de pornographie politique et médicale. Le docteur Gubler est interdit de parole et frappé d'indignité. Le siècle des pyramides se finit qui interdit de dire et qu'il soit dit simplement qu'en trente ans nous eûmes au pouvoir deux présidents de la République gravement malades.

Le Dr Claude Gubler estime « scandaleuse » sa radiation de l'ordre de la Légion d'honneur

Une sanction exceptionnelle contre l'ancien médecin personnel de François Mitterrand

LE JOURNAL OFFICIEL du jeudi 18 novembre a publié deux décrets excluant Claude Gubler de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite. Cette exclusion s'appuie sur la condamnation à quatre mois de prison avec sursis pour violation du secret professionnel dont le docteur Claude Gubler, ancien médecin personnel de François Mitterrand, a fait l'objet, en 1996, pour avoir publié *Le Grand Secret*.

Ce livre relatait la découverte, fin 1981, du cancer de l'ancien président, les soins qui lui furent apportés au cours de ses deux septennats et, surtout, l'organisation du mensonge politico-médical qui permit de cacher cette maladie à l'opinion jusqu'en 1992.

Le docteur Claude Gubler, interrogé par *Le Monde*, trouve cette sanction « scandaleuse » : « Elle veut dire que l'on ne s'attaque pas au président de la République. Une sanction bien moins importante aurait pu m'être infligée ! »

Le Code de la Légion d'honneur et celui de l'ordre du Mérite, calqués sur le premier, prévoient, en

cas de condamnation à une peine inférieure à un an de prison ferme, plusieurs sanctions disciplinaires, telles que le blâme, la suspension, ou l'exclusion. Or c'est la sanction la plus forte, la plus rare et la plus infamante qui a été choisie dans le cas du Dr Gubler. Cette sanction a été prononcée, à la majorité qualifiée des deux tiers, par un conseil composé du grand chancelier, le général Jean-Philippe Douin, et de seize personnalités choisies parmi les commandeurs dans l'ordre de la Légion d'honneur (tels Pierre Sudreau, Jean Cabannes, le professeur Jacques Ruffié ou Jean Mattéoli).

Ces « juges » ont estimé, sans qu'il y ait beaucoup de débats, que le docteur Gubler avait commis une « faute contraire à l'honneur », un médecin ne pouvant violer le secret professionnel.

PRÉCÉDENTS EXCEPTIONNELS

La grande chancellerie affirme qu'il y a eu des précédents. Elle cite l'exemple d'un médecin qui entraînait des commandos paramilitaires à mener des « rations

contre les homosexuels », et dont l'exclusion vient juste d'être prononcée. Autre exemple : en juillet 1921, Victor Marguerite publie *La Garçonne*, roman qui scandalise la bonne société. Il sera dès lors radié de la Légion d'honneur.

Mais, par leur caractère exceptionnel, ces exemples montrent bien qu'il s'agit d'une mesure rare. La radiation du Dr Gubler a évidemment été soumise au grand maître des ordres, Jacques Chirac, président de la République, qui a validé l'avis qui lui a été transmis.

La radiation du Dr Gubler intervient alors que, pour le premier numéro de sa nouvelle formule lancée par Jean-François Kahn, *L'Événement du Jeudi* daté 18-24 novembre publie une contribution qu'il avait fait à un séminaire de l'École des hautes études en sciences sociales, sur François Mitterrand. Il y déclarait notamment qu'« en novembre 1994, François Mitterrand n'était plus apte à gouverner ».

Les actes de ce séminaire viennent de paraître, chez Galli-

mard, sous la direction de l'historien Jacques Julliard et sous le titre *La Mort du Roi, Essai d'éthnographie politique comparée*, mais amputés de cette contribution, à la demande du Dr Gubler, qui ne voulait pas encourir de peine de prison : en cas de récidive, son sur-sis tombe automatiquement. Informant les lecteurs de ce manque, Jacques Julliard écrit notamment : « Venant après l'interdiction de son livre *Le Grand Secret* et la condamnation dont il a été l'objet, une telle publication l'eût probablement exposé à de nouvelles poursuites. Nous devions au lecteur ce témoignage sur l'état de la liberté d'information dans la France contemporaine. »

M. Gubler affirme n'avoir donné « aucune autorisation de parution » dans *L'Événement*, pour les mêmes raisons. Selon Maurice Szafran, directeur de l'hebdomadaire, M. Gubler aurait dit qu'il n'avait pas à donner d'autorisation, du moment que « le texte n'est pas dans un livre et que [je] ne signe pas ». Il aurait même ajouté : « Je suis heureux que des gens en aient dans le pantalon », pour publier ce texte.

Transports publics : importantes perturbations dans plusieurs régions

LA GRÈVE des transports publics se poursuivait, vendredi 19 novembre, essentiellement en province. À Marseille, notamment, où les discussions entre la direction et les syndicats ont été interrompues, jeudi, sur un constat d'échec sur les problèmes de sécurité, alors qu'un accord semblait trouvé sur les salaires. Les syndicats réclament des embauches supplémentaires, alors que la direction veut en rester à des redéploiements d'effectifs. L'assemblée générale du personnel, prévue pour jeudi, a été reportée à vendredi matin, nous signale notre correspondant régional.

À Lyon, les transports connaissent toujours d'importantes perturbations, vendredi matin, au quatrième jour d'un mouvement de grève lancé par les syndicats, CGT, FO, UNSA, CFTD et CFTC pour protester contre le projet de réduction du temps de travail présenté par la direction. Le transport ferroviaire était, quant à lui, perturbé vendredi dans l'Est pour la cinquième journée consécutive à la suite d'un mouvement de grève des conducteurs de train de Mulhouse. Les cheminots dénoncent des problèmes d'effectifs et se plaignent d'une charge de travail qui leur échappe, en particulier la ligne Bâle (Suisse)-Luxembourg, au profit de cheminots d'autres secteurs.

Avoirs juifs en déshérence : la banque israélienne Leumi mise en cause

JÉRUSALEM. Les héritiers d'une victime des nazis ont présenté un recours devant les tribunaux pour obliger la banque israélienne Leumi à dévoiler ses comptes en déshérence, a-t-on appris vendredi 19 novembre.

« Nous accusons la Banque Leumi d'obstruction et d'avoir fourni des données contradictoires » pour ne pas s'acquitter de sa dette, a indiqué à l'AFP Me Roland Roth, l'avocat des héritiers d'un Juif polonais, Hanoch Notkevitch, victime du génocide. Avant la guerre, en 1935, il aurait déposé à la banque, alors dénommée « Anglo-Palestine », une somme de 1 000 livres sterling, en vue d'une immigration en Palestine. La banque a affirmé jusqu'ici ne pas retrouver trace de ce dépôt. Le tribunal de Jérusalem a donné 30 jours à la banque Leumi pour fournir sa réponse.

Jusqu'à présent, 450 personnes, héritiers de juifs européens ayant placé des fonds ou acquis des biens en Palestine avant d'être exterminés par les nazis, ont engagé une procédure en Israël en vue de récupérer des biens, évalués à 120 millions de dollars par les avocats. - (AFP)

DÉPÊCHE

■ DOPAGE : l'athlète allemand Dieter Baumann, 34 ans, médaille d'or olympique du 5 000 m en 1992, à Barcelone, a indiqué, vendredi 19 novembre, avoir été informé par la Fédération allemande d'athlétisme (DLV) qu'il avait été contrôlé positif à la nandrolone à deux reprises, en octobre et en novembre. « J'affirme que je n'ai jamais pris de produit dopant de toute ma vie », s'est toutefois défendu le coureur, qui a affirmé qu'il ferait « tout ce qui est en [son] pouvoir pour clarifier cette situation ». En attendant, le DLV l'a suspendu « avec effet immédiat ».

OFFRE SPÉCIALE PME-PMI
IBM ET WINDOWS NT 4.0
JUSQU'À 1 200 FHT* REMBOURSÉS SUR VOTRE PC

Programme IBM pour les PME-PMI :

Découvrez le Programme IBM pour les PME-PMI et sa sélection de produits ultra-performants, spécialement conçus pour les petites et moyennes entreprises.

LES PC 300GL D'IBM sélectionnés ci-contre sont tous les trois préchargés avec **Microsoft Windows NT 4.0**. Trois fois plus fiable que Windows 95, **Windows NT** est également 30% plus rapide que Windows 98[®] (dans le cadre des tests standards d'évaluation des performances) tout en gardant la même interface graphique Windows !

BÉNÉFICIEZ DE 800 À 1 200 FHT* de remboursement en achetant l'un de ces trois modèles avant le 31 décembre 1999 !

Procurez-vous dès aujourd'hui votre formulaire de remboursement au **0 801 799 473*** ou sur **www.ibm.com/espace-pme/tr/promo** et renvoyez-le avec les documents demandés avant le 11 février 2000.

business tools



IBM PC 300GL

- Processeur Intel® Celeron™ 466 MHz
- Ecran 15"
- Mémoire 64 Mo
- Disque dur 10,1 Go
- Lecteur de CD-Rom 40X
- Audio et haut-parleur intégrés
- Windows NT 4.0

Ref. G2M53FR
+ 460BNEU ou 4602NEU
8 671 FHT* - 1 321,91 Euros**

7 190 FHT | 1 096,11 Euros****

IBM PC 300GL EDITION PME + MICROSOFT OFFICE 2000 EDITION PME

- Processeur Intel® Celeron™ 500 MHz
- Ecran 17"
- Mémoire 64 Mo
- Disque dur 13,5 Go 7200 trs/mn
- Lecteur de CD-Rom 40X
- Audio et haut-parleur intégrés
- Modem 56,6 K
- Suite bureautique Lotus SmartSuite
- Windows NT 4.0

Ref. G2SS2FR + 470BNEU ou 3202NEU
10 842 FHT* - 1 652,84 Euros**

8 990 FHT | 1 370,52 Euros****

IBM PC 300GL

- Processeur Intel® Pentium® III 500 MHz
- Ecran 17"
- Mémoire 64 Mo SDRAM 133 MHz
- Disque dur 13,5 Go 7200 trs/mn
- Lecteur de CD-Rom 40X
- Audio et haut-parleur intégrés
- Windows NT 4.0

Ref. P1D45FR
+ 470BNEU ou 3202NEU
12 651 FHT* - 1 928,62 Euros**

10 490 FHT | 1 599,19 Euros****

ÉQUIPEZ-VOUS MAINTENANT !
 Contactez vite appelez-nous au
 ou consultez notre site

pentium®...



©International Business Machines 1999. Les logos Intel, Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation et Celeron est une marque d'Intel Corporation. ThinkPad et le logo "e-business" sont des marques d'International Business Machines Corporation. Windows NT est une marque déposée de Microsoft Corporation. Les autres marques citées appartiennent à leurs entreprises respectives. *L'offre de remboursement est réservée aux entreprises, limitée à 20 PC et/ou ThinkPad et à 2 Netfinity et n'est pas cumulable avec une autre offre promotionnelle ou spéciale IBM. Le formulaire de remboursement contenant le détail des conditions de l'offre est disponible au 0 801 799 473 ou sur www.ibm.com/espace-pme/tr/promo. Cette offre, valable dans la limite des stocks disponibles et en France uniquement, peut être modifiée ou suspendue par IBM sans préavis. **Prix de vente estimatif. Chaque revendeur reste libre de fixer ses propres prix. TVA en vigueur 20,6%. *Outils e-business. *Numéro Azur, prix d'une communication locale. *Mesure de performances effectuée par National Software Testing Laboratories, Snc.(NSTL) à l'aide de l'utilitaire Winstone développé par Ziff Davis Benchmark Operation (ZDBOP) sur un large échantillon d'ordinateurs équipés de 32 ou de 64 Mo de mémoire.

Tirage du Monde daté vendredi 19 novembre 1999 : 526 800 exemplaires. 1 - 3